

# Montpellier

## Notre Ville

N°289  
MARS 2005

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



### HANDICAPS ET ACCESSIBILITÉ

# Vivre ensemble et partager la ville

Dossier pages 11 à 14



**Boulevard du Jeu de Paume :**  
Un projet d'aménagement.  
Page 6

**Piétonnisation :**  
Déjà 6 mois !  
Page 7

**Tour de France 2005 :**  
Une arrivée à Montpellier  
Page 18



8 000 enfants mangent chaque jour dans les restaurants scolaires de Montpellier

ENQUÊTE

**Cantines : Montpellier obtient 3 étoiles !**

Le mensuel Que Choisir range la Ville parmi les meilleurs élèves en matière de repas servis à l'école.

Dans son numéro de février, le magazine Que Choisir, publié par l'Union fédérale des consommateurs (UFC), a testé la qualité des cantines scolaires de 100 villes françaises. Et décerné ses étoiles, un peu à la manière des plus célèbres guides gastronomiques. Les disparités entre les bons élèves et les cancras sont énormes. En effet, les notes s'échelonnent entre 1,5/20 et 20/20, selon les communes. Montpellier se classe ainsi parmi les rares villes à obtenir plus de 16/20 et se voit donc couronné de "3 étoiles" (la note exacte de chaque commune n'étant pas publiée). Les modalités de ce test étaient constituées tout d'abord par l'évaluation, par une diététicienne, des menus des 100 communes, sur une période de 20 jours (2 000 menus). Avec comme principaux critères, la teneur en graisse, la qualité des viandes et des poissons, et l'importance des fruits et légumes. L'enquête s'est poursuivie par l'analyse de 60 plateaux repas par un laboratoire (les repas servis pendant 4 jours dans 15 écoles maternelles). Enfin, les analyses publiées par Que Choisir tiennent compte, globalement, de l'équilibre des repas, de la composition nutritionnelle des plats proposés et de la variété des menus. A l'heure où l'obésité infantile explose et où l'équilibre alimentaire est considéré comme une priorité de santé publique, le classement obtenu par la cuisine centrale de la Ville a de quoi rassurer les parents des quelque 8 000 enfants inscrits dans les restaurants scolaires de Montpellier.

INITIATIVE

**Montpellier rend hommage à toutes les femmes**

A l'occasion de la Journée internationale des femmes, un collectif organise, du 5 au 12 mars, en partenariat avec la Ville de Montpellier, de nombreuses animations au centre-ville.

Le message est inchangé depuis des décennies : les femmes, toutes les femmes, méritent respect, dignité et égalité. Alors que le monde entier fête le 8 mars prochain, la Journée internationale des femmes, un collectif s'est constitué à Montpellier pour faire de ce rendez-vous annuel un véritable événement.

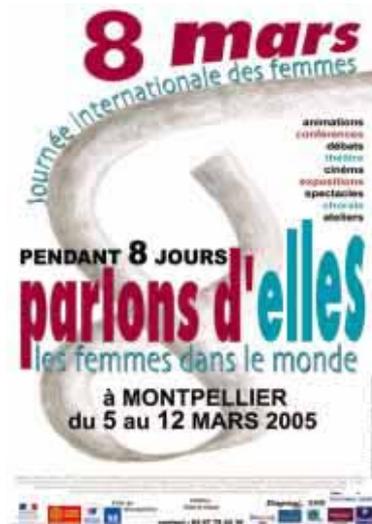
**CONFÉRENCES, CINÉ, EXPOS, ATELIERS...**

Du 5 au 12 mars, ce collectif réuni autour de l'association Aide et Action propose, dans plusieurs lieux du centre-ville et à toute heure de la journée, un programme d'animations intitulé "Parlons d'elles, les femmes dans le monde". Conférences, débats, théâtre, cinéma, expositions, spectacles, chorale, ateliers se succéderont donc pour rappeler à tous que, même ici et malgré les apparences, ce pari de l'égalité n'est pas encore gagné. La Ville de Montpellier met à disposition du collectif plusieurs salles municipales : la Maison des Relations Internationales, la salle des Rencontres de l'Hôtel de Ville, la salle Pétrarque et la salle Guillaume-de-Nogaret. Celles-ci accueillent des tables rondes et d'autres manifestations autour de thèmes aussi divers que l'égalité, la parole, l'art, l'amour, le corps féminin, la violence et l'expression. Sept

thèmes comme autant d'éclairages sur la réalité d'être femme aujourd'hui, pour faire de ces sept journées de découverte, un moment privilégié de partage et de réflexion.

Renseignements et programme détaillé au 04 67 79 24 16.

[www.ville-montpellier.fr](http://www.ville-montpellier.fr) (rubrique Actualités/A l'affiche).



**Le 8 mars, journée historique**

Au début du 19<sup>e</sup> siècle, des femmes de tous pays s'unissent pour défendre leurs droits et réclamer le droit de vote. La création d'une "Journée internationale des femmes" a été proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par Clara ZETKIN, et s'inscrivait alors dans une perspective révolutionnaire. La date n'est tout d'abord pas fixée, et ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint-Petersbourg, que la tradition du 8 mars se met en place. Après 1945, la Journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier. L'origine de cette date s'ancre donc dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, qui agitent l'Europe, tout au long du XX<sup>e</sup> s. La Journée internationale des femmes reconnue officiellement par les Nations Unies en 1977, existe en France depuis 1982.

**APPEL A TÉMOINS**

**Il y a 60 ans, les Montpelliéraines votaient pour la première fois**

A l'occasion de la commémoration de cet événement fondamental pour notre démocratie, la Ville recherche des témoignages et des documents d'époque.

Le 29 avril 1945, les femmes votaient pour la première fois à Montpellier comme partout en France. Après des années de lutte, les Françaises accédaient ainsi, enfin et de plein droit, à la citoyenneté. Afin de commémorer cet événement fondamental dans l'histoire de notre démocratie, et pour rendre hommage à ces pionnières, la Ville prépare pour la fin du mois d'avril plusieurs manifestations. C'est pourquoi elle souhaite dès aujourd'hui, collecter des témoignages de femmes ayant voté pour la première fois lors de ce scrutin du 29 avril 1945. Tout objet ou document d'époque ayant un rapport avec cet événement est également le bienvenu. Alors, si vous habitez Montpellier et que vous avez été une de ces Françaises à voter pour la première fois le 29 avril 1945, prenez contact avec Monique PEDRO, chargée de mission à la Mairie qui se fera un plaisir de recueillir votre témoignage. Merci également de signaler les photos, objets et documents d'époque qui se trouveraient encore en votre possession. Ceux-ci seront également très appréciés.

Contact : Monique PEDRO au 04 67 34 72 36.

INTERVIEW

**Maryse RUBAN\* : "Une conquête essentielle"**

Que représente pour vous, en tant que femme, la journée du 8 mars ?

Pour moi, en tant que femme, la journée du 8 mars revêt une importance capitale, à la fois par sa dimension historique, sa valeur symbolique et sa portée universelle. Elle marque la permanence d'une affirmation de l'identité des femmes dans le monde et de leur revendication à se voir reconnaître non seulement l'intégralité et l'effectivité de leurs droits mais encore, concrètement, toute la place qui leur revient, dans tous les pays et à tous les niveaux, dans la vie sociale, économique et politique.

Et en tant qu'élue ?

Pour l'élue que je suis, la journée du 8 mars a, au moins, une double signification. D'une part, le fait d'avoir été élue conseillère municipale en mars 2001 renvoie directement à la loi sur la parité, qui doit s'analyser comme le résultat d'une action des mouvements féministes en faveur d'une représentation équitable des femmes dans toutes les instances politiques. D'autre part, exercer un mandat politique, en tant que femme, don-

ne des responsabilités particulières et engage l'élue à défendre constamment, dans sa sphère d'action, la cause des femmes.

Pourquoi est-il important, pour une collectivité, de commémorer les 60 ans du droit de vote des femmes ?

La collectivité, quand il s'agit en particulier d'une commune, a des devoirs vis-à-vis des citoyennes et citoyens qui peuvent attendre de leurs élus - femmes et hommes - qu'ils fassent vivre les trois valeurs fondamentales et indissociables de notre république : liberté, égalité, fraternité. Elle se doit de célébrer l'anniversaire d'une conquête essentielle qui a marqué l'entrée, trop longtemps différée, des femmes dans la vie de la cité, d'abord en tant qu'électrices et, de plus en plus, en tant qu'élues. Elle se doit aussi de tout faire pour que se réalise pleinement l'égalité des genres.

\*Maryse RUBAN est adjointe au maire, déléguée aux Droits de la Femme.



**HÉLÈNE MANDROUX, MAIRE DE MONTPELLIER :**

# “Je défendrai nos projets jusqu’au bout dans l’intérêt des Montpelliérains”



**Dans le courant du mois de mars, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine doit étudier les dossiers déposés par Montpellier. Vous l'avez dit, c'est pour vous une priorité. Etes-vous optimiste ?**

Je reste vigilante et mobilisée. Je dois rencontrer Monsieur ALDUY, Président de l'ANRU, à Paris. Je vais lui redire quelle est notre volonté et qu'il y a urgence d'intervenir. L'Etat a une obligation d'engagement. D'abord parce que son implication permettra de concrétiser des promesses faites personnellement par Monsieur DAUBRESSE, Ministre délégué au logement et à la Ville, ensuite car elle est indispensable pour transformer des secteurs où nous voulons améliorer concrètement les conditions de vie des habitants. Nous avons déposé trois dossiers pour les quartiers Mosson, Petit Bard et Gély Figuerolles. Ces quartiers sont, pour nous, tous également prioritaires. Je ne comprendrai pas que nous n'obtenions pas satisfaction sur la totalité de nos propositions. De cet engagement de solidarité nationale et de son intensité, dépendent directement la rénovation de ces quartiers et la rapidité des solutions pour la population.

**Sur la question du parking sous le Peyrou, il semble qu'un front du refus se soit exprimé à Paris ! Comment allez vous agir désormais ?**

Michel GUIBAL et les services de la Ville ont préparé avec sérieux et défendu avec opiniâtreté ce projet. Je trouve médiocres et assez peu dignes de respect les attaques dont ils sont victimes de la part d'un défenseur de la dernière heure. Les Montpelliérains ne sont pas dupes. Les services de prévention et de sécurité, les sapeurs-pompiers, ont été consultés et les dispositions techniques prévues sont parfaitement conformes aux exigences de la réglementation actuelle. Nous nous battons jusqu'au bout sur ce dossier. J'ai écrit à Monsieur DONNEDIEU DE VABRES, Ministre de la Culture et de la Communication, qui peut encore revenir sur la décision arbitraire et hâtive de la commission supérieure des monuments historiques. Il en va de l'équilibre du centre ville et de sa vitalité. Nous continuerons dans l'intérêt des Montpelliérains, de leur qualité de vie et de leur patrimoine, et cela en dehors de toutes autres considérations qui semblent aujourd'hui primer dans l'esprit de certains.

**Montpellier confirme sa vocation de porte de la Chine en Europe. Vous lancez l'installation de la Maison de Montpellier à Cheng Du. Comment cela va fonctionner ?**

Montpellier est la première ville française à avoir signé, sous l'impulsion de Georges FRECHIE, un jumelage avec une cité chinoise, notamment au travers des actions pilotées par Bernard FABRE, adjoint au Maire délégué aux relations internationales. La Chine est un enjeu de développement considérable. Cheng Du, notre ville jumelle, compte 10 millions d'habitants ! Nos entreprises, nos laboratoires, nos universités et nos grandes écoles ont besoin de cette ouverture vers un continent qui avance à grand pas. De plus, nous sommes fiers de compter une des plus importantes communautés d'étudiants chinois en France. Ouvrir une Maison de Montpellier à Cheng Du, c'est donc, en concertation avec l'Agglomération et la Région, implanter la représentation de notre ville dans une province d'avenir qui compte 80 millions d'habitants.

**Vous avez exprimé votre satisfaction d'accueillir l'arrivée du tour de France en 2005. En quoi, est-ce important pour notre Ville ?**

Avec une arrivée sur plus de 20 kilomètres en ville, nos concitoyens vont pouvoir participer pleinement à un événement qui ne s'était pas produit depuis 10 ans. C'est une occasion extraordinaire de vanter nos atouts et de montrer la qualité de vie de notre belle cité méditerranéenne. Notre garrigue et nos espaces verts, nos quartiers nouveaux comme notre cœur de ville historique, les fleurons de nos entreprises et de nos universités seront à la une. Le tour de France, c'est aussi un grand événement populaire qui attirera dans notre ville un large public de passionnés et de touristes. J'ai souhaité que cette

étape arrive dans le quartier de la Mosson. C'est un quartier qui a l'habitude des grands rendez-vous sportifs et c'est un quartier qui saura montrer toute la ferveur que nous savons déployer, à Montpellier, autour des événements qui inspirent la fête et la rencontre. Ce sera une des plus belles étapes du sud méditerranéen !

**Vous venez de procéder à la modification de certaines délégations au sein de votre conseil municipal. Quels sont les principaux mouvements ?**

Avec Michel GUIBAL, il nous est apparu utile et nécessaire de procéder à des redistributions de délégations. Il s'agit d'abord de rester efficace dans la conduite des politiques publiques souhaitées par les citoyens et que nous engageons au quotidien. Michel GUIBAL, premier Adjoint devient délégué aux relations avec les collectivités locales (Région, Département, Agglomération). Philippe SAUREL devient Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et au quartier Hôpitaux-Facultés. Christiane FOURTEAU devient Adjointe au Maire déléguée à la solidarité et Vice-présidente du C.C.A.S. Serge FLEURENCE conserve sa délégation à la démocratie de proximité et devient Adjoint au Maire délégué au quartier Mosson. Christian BOUILLÉ reste Adjoint au Maire délégué à la sécurité publique et au quartier Cévennes et suivra également les dossiers liés au Contrat de Ville et au Grand Projet de Ville (GPV). Patrick VIGNAL reste Adjoint au Maire délégué aux Sports et au quartier Port Marianne et suivra également les grands événements et festivités. Sophie BONIFACE-PASCAL devient Adjointe au Maire déléguée aux Maisons pour Tous et Maisons de quartier. Ghislaine BEGIN conserve sa délégation à la vie associative et suivra également les dossiers liés à l'hygiène, la santé, la salubrité et la réglementation publique. Fanny DOMBRE-COSTE devient Adjointe au Maire déléguée au quartier Montpellier-Centre et également déléguée à la démocratie de proximité en relation avec les conseils de quartier auprès de Serge FLEURENCE. Ces changements sont effectifs depuis le 1<sup>er</sup> mars 2005.

**Vous venez de prendre des positions sur les choix du gouvernement concernant la Loi FILLON sur l'éducation et la Loi BORLOO pour favoriser les emplois de services à la personne. Que leur reprochez-vous ?**

Le projet de loi d'orientation présenté par Monsieur FILLON installe une école à deux vitesses, appauvrit les enseignements, menace les statuts nationaux d'enseignants qualifiés et spécialisés, supprime des milliers de postes et diminue la qualité de l'école au prétexte qu'elle coûte trop cher à la nation. C'est l'expression d'un mépris pour l'éducation et l'ambition de la formation du citoyen. L'école de la République se doit d'être à la hauteur des exigences de notre société. Il lui appartient de former des générations entières, certes pour entrer dans la vie active, mais surtout pour affronter la société. N'oublions que c'est l'enfant qui est au centre du système éducatif ! Quant à Monsieur BORLOO, qui nous propose un "plan de développement des services à la personne", il joue un nouvel épisode du magicien d'Oz. Car comment croire encore le gouvernement quand il appelle de ses vœux la création de 500 000 emplois en trois ans alors que depuis juin 2002, ce sont 40 000 emplois qui ont été détruits. Comment garantir que les emplois créés seront réels et de qualité, quand le dispositif ne comporte pas de garanties collectives et encore moins de garde-fous contre les effets d'aubaines liés aux exonérations de cotisations sociales ? Monsieur Jean-Louis BORLOO, ministre de la cohésion sociale, vient encore de se lancer dans un effet d'annonce "Construisons des pavillons à 100.000 € pour les ménages à revenus modestes". Cette proposition démagogique est sans réel contenu et en dehors de toute logique de projet urbain cohérent d'aide à ceux qui cherchent à se loger. L'accession à la propriété doit être proposée dans des conditions acceptables et ne saurait être une fin en soi alors que les aides à la personne pour les locataires diminuent à vue d'œil. Comment ne pas soupçonner encore une politique d'effets d'annonces ?

# MONTPELLIER en images



• A l'initiative de Mme le Maire et en présence du Conseil municipal, la communauté juive de Montpellier s'est recueillie le 27 janvier pour commémorer le 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp de concentration d'Auschwitz. Le conseil municipal était présent lors du dépôt de gerbes au mémorial des déportés.  
 • Autour d'H. MANDROUX, (de g. à dr.) : M.-C. CHAZE, M. LEVITA, M. GUIBAL, S. BONIFACE-PASCAL, F. DOMBRE-COSTE, L. POUGET, J.-L. ROUMEGAS, M. PASSET, J. DEAN et C. ZANNETTACCI.



• Le bureau de poste de Mosson a déménagé. Accessible à tous, implanté devant le terminus du tramway, ce nouvel espace dispose de 240 m<sup>2</sup> et a été financé dans le cadre de la politique de la Ville (Etat, Département, Ville).



• Rentrée solennelle du tribunal administratif le 28 janvier sous la présidence de madame A. GUERIN.  
 • Depuis la loi de décentralisation de 1982, le tribunal administratif exerce le contrôle des pouvoirs locaux et en est l'organe régulateur.



• C'est avec beaucoup de fierté que madame le maire a remis un chèque de 225 000 € à C. KHOURY, président départemental de la Croix Rouge pour aider les sinistrés du tsunami en Asie. Une somme qui représente un don de 1 € par habitant de la ville. H. MANDROUX est entourée de J.-L. ROUMEGAS, B. FABRE, P. SAUREL, M. COUVERT, M. PASSET et F. DOMBRE-COSTE et des bénévoles.

• Lundi 31 janvier, la crèche Pinocchio et la halte-garderie "L'île au Trésor" ont été inaugurées dans le quartier des Beaux-Arts en présence de Mme H. MANDROUX, maire de Montpellier et P. SAUREL, adjoint à la solidarité. Avec 24 agents qualifiés, l'établissement peut accueillir plus de 70 enfants chaque jour (25 places pour la halte-garderie et 50 pour la crèche).



• Henri TALVAT, adjoint délégué à la Culture a inauguré l'exposition de la sélection française de la 12<sup>e</sup> Biennale des jeunes créateurs d'Europe et de la Méditerranée, visible au Carré Sainte Anne jusqu'au 20 mars. Il est entouré de J.-L. ROUMEGAS, adjoint au maire, des conseillères municipales M.-C. CHAZE et M. COUVERT, déléguée aux Arts plastiques ainsi que des artistes montpellierains sélectionnés.



• Ouverte depuis septembre, l'école maternelle Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz a été inaugurée le 5 février par H. MANDROUX, en présence de nombreux élus : C. MORALES, P. VIGNAL, G. DELONCLE, L. POUGET,

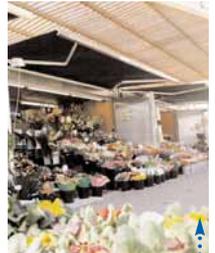
• de la fille de Geneviève de GAULLE-ANTHONIOZ, I. ANTHONIOZ-GAGGINI, des représentants de l'Inspection Académique et de la directrice de l'école maternelle, A. DENISET. Située dans le quartier Port-Marianne, elle accueille 120 enfants. Dès la rentrée 2005, l'école élémentaire Jean-JAURES qui lui est attenante ouvrira et comptera cinq nouvelles classes.



• Belle initiative au théâtre Jean-Vilar le 11 février. Une soirée a été organisée au profit des restaurants du cœur. Au programme, un concert d'A. SAUREL et de l'Ensemble vocal de Montpellier qui a permis de récolter la somme de 869 €.



• La deuxième ligne du tramway commence à devenir une réalité. La première soudure des rails de la ligne 2 s'est déroulée le 15 février dernier en présence de G. FRÈCHE, Président de l'Agglomération et H. MANDROUX, maire de Montpellier, avec à leurs côtés de g. à d. : G. DELONCLE, adjoint, R. SUBRA, vice-président de l'Agglomération, F. DOMBRE-COSTE, adjointe et J.-P. MOURE, vice-président de l'Agglomération.



• Dites le avec des fleurs ! Surtout le jour de la Saint-Valentin. Les nouveaux kiosques des fleuristes de la Comédie se sont parés de leurs plus belles couleurs pour célébrer la fête des amoureux le 14 février.



• Du 14 au 18 février, les Montpelliérains ont été invités à découvrir la culture russe à la Maison des Relations Internationales. En collaboration avec l'association "Amitiés Russes" des expositions de peintures et de photographies ont été réalisées. Conférences, musique, chants et contes russes, atelier ciryllique, troupe théâtrale enfantine étaient également au programme.  
 • Sur la photo : M. RANVIER, Président de l'association "Amitiés russes", M.-J. JEAN, directrice des Relations Internationales, G. BESIN, Adjointe au Maire, Y. DEMIN, Premier Adjoint au Consul Général de la Fédération de Russie à Marseille et N. LAZORCHAK, enseignante de russe, ancienne Présidente de "Amitiés russe".



• Le 22 février Lucie CHARL, 100 000 000<sup>e</sup> passagère du tramway reçoit des mains de G. FRÈCHE, président de l'Agglomération et d'H. MANDROUX, maire de Montpellier, un abonnement d'un an pour tous les transports TaM ainsi que pour tous les spectacles sportifs et culturels de Montpellier Agglomération. Etaient présents : M. GUIBAL, conseiller général et S. FLEURENCE président de TaM.

JEU DE PAUME - LEDRU ROLLIN

# Un réaménagement très attendu

Fin janvier, la Ville a présenté aux associations du quartier, le réaménagement des boulevards Jeu-de-Paume et Ledru-Rollin. Un projet initié avec les commerçants.



Michel GUIBAL, premier adjoint en charge du dossier et conseiller général, se félicite du traitement de ce projet qui s'est fait en totale concertation avec les associations de commerçants de Laissac, des Étuves et du Jeu de Paume. "C'est un parfait exemple de démocratie participative. Les plans ont été réalisés d'après les esquisses proposées par les associations du quartier. Les mêmes qui ont fait le choix d'un chantier en deux tranches, plutôt qu'une seule menée à l'horizon 2010. Le coût de cette première tranche de travaux est de 7 millions d'euros."

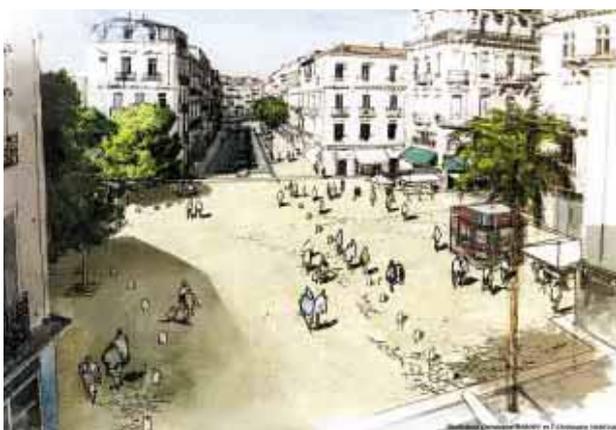


Aménagement à long terme du plateau piéton  
Rue Saint-Guilhem - Faubourg du Courreau

Illustration Christophe MARREY et J-Christophe MARCHAL

Le plateau piétonnier à l'intersection des rues Saint-Guilhem, du Faubourg-du-Courreau et du boulevard Ledru-Rollin en 2007.

En médaillon : Après achèvement de la deuxième phase de travaux



En haut : Le bas de la Grand-Rue, du boulevard du Jeu-de-Paume et de la rue de la Saumerie après achèvement de la première phase des travaux (2007).

À droite : A l'horizon 2011, après la deuxième phase d'aménagement.



**D**u Peyrou à la Babote, les boulevards vont subir un important lifting qui donnera une place plus importante aux piétons et permettra à terme de limiter le flux de voiture sur cet axe du Centre.

### DEUX PHASES DE TRAVAUX POUR UN NOUVEAU VISAGE

Les travaux seront effectués en deux phases, dont la première sera terminée à l'automne 2007. Elle consistera à porter la largeur des trottoirs à 5 mètres côté Ecusson et à les traiter en pierre calcaire comme les pavements du Centre. Des places surélevées seront aussi réalisées à chaque intersection du boulevard et des rues Saint-Guilhem, du Four-des-Flammes et de la Grand'rue. Ces plateaux permettront de sécuriser la traversée des piétons sur le boulevard en apportant une touche esthétique dans le traitement urbain. Quant à la circulation automobile, elle sera désormais limitée à deux voies au lieu des trois voies descendantes que nous connaissons actuellement. La voie de bus sera maintenue dans le sens montant. Des dispositions seront prises pour que les livraisons se fassent harmonieusement à des horaires précis. Des espaces réservés sur les trottoirs permettront aux camionnettes de s'arrêter

temporairement à certaines heures. Hors des créneaux horaires "livraison", des bornes rétractables seront relevées, ce qui permettra aux piétons de se réappropriier ces vastes trottoirs. Les premiers coups de pioche seront donnés en octobre 2006.

### VÉGÉTALISATION HARMONIEUSE

Il a été prévu dans le projet de végétaliser le tracé, mais du fait des nombreux réseaux qui passent sous les boulevards, on ne pourra pas planter n'importe quelles espèces. Plusieurs implantations sont actuellement à l'étude dont celle d'orangers ou de palmiers. Dans le cas où, les plantations en pleine terre ne seraient pas possibles, la solution de végétaliser les abords des voies grâce à des plantations en bacs pourra être retenue. Cela se fait d'ailleurs dans de nombreuses villes. Dans un second temps, lorsque la troisième ligne de tram implantée à proximité sera en service et que la voie de bus montante pourra être supprimée, on pourra alors passer à la phase terminale et aménager les trottoirs côté Gambetta de la même manière que ceux du côté Ecusson. De même largeur, ils accueilleront aussi des végétaux et seront traités à l'identique.



GRAND CŒUR

# La piétonisation se poursuit pas à pas...

Depuis le 23 août dernier, date de l'extension de la zone piétonne, la concertation continue avec le Conseil de quartier Montpellier Centre et permet d'apporter des améliorations importantes à l'accès de la zone piétonne.

**Le point avec Louis POUGET, adjoint au maire délégué à la voirie.**



**Les totems fonctionnent-ils correctement maintenant ?**

A l'heure actuelle, les bornes d'accès à la zone piétonne pour les véhicules sont opérationnelles. C'est un phénomène de condensation à l'intérieur des totems qui perturbait le dispositif de distribution des tickets. Nous avons fait appel au constructeur pour y remédier et aujourd'hui, la communication audio et visuelle est de qualité.

**Avez-vous prévu de nouvelles entrées et sorties ?**

Oui, trois nouvelles entrées s'ajoutent aux sept existantes.

- Un accès par la rue Ecole-de-Médecine, depuis le boulevard Henri-IV est possible depuis le 2 mars pour tout le quartier Cathédrale, Candolle et Université.
- Un accès par la rue Montpelieret, à partir du boulevard Bonnes-Nouvelles est prévu également dès le 4 avril, afin de mieux équilibrer l'entrée dans le quartier nord-est de l'Ecusson. La sortie s'effectuera sur ce même boulevard, par la rue Girard. L'accès par la rue du Pila-St-Gély est en conséquence supprimé.

**Jean-Louis GÉLY, président du Conseil de quartier Montpellier Centre "La concertation a bien marché"**



Jean-Louis GÉLY, président du Conseil de quartier Montpellier Centre a mobilisé les présidents des Comités et associations de quartier concernés par le périmètre de la piétonisation de l'Ecusson, un an et demi avant l'extension de la zone piétonne. "Nous avons commencé par faire un état des lieux, expliquer-t-il, une sorte d'inventaire à la Prévert de toutes les conditions et les besoins qui nous paraissent nécessaires, en nous appuyant sur le règlement des rues déjà piétonnisées". Ces premières réunions ont donné lieu à chaque fois à un compte-rendu, transmis en mairie. "A l'annonce de la date de la piétonisation et des premières réunions de concertation avec les élus, les techniciens et les organismes concernés, nous avons déjà produit des propositions de règlement, nettement plus souples que celles qui existaient antérieurement, poursuit le président. Nous avons alors proposé d'assurer un rôle d'observatoire de la situation, de façon à évaluer la mise en œuvre du dispositif à court et à long terme".

**Un projet élaboré dans la concertation**

Ce travail préparatoire du conseil de quartier a alimenté le projet qui a été élaboré par la suite. Celui-ci a été présenté par Serge FLEURENCE, adjoint délégué à la démocratie de proximité, lors d'une

réunion publique le 13 mai 2004, au cours de laquelle, les interrogations des 300 personnes présentes ont été prises en compte. Un registre a également été ouvert en mairie, pour recueillir les avis sur les dispositifs envisagés. Enfin des contacts ont été établis avec les principaux intervenants de la zone piétonne (police nationale, pompiers, ordre des médecins, syndicat des infirmiers, Samu, Chambre de Métier, La Poste, Chambre de Commerce, le Rectorat) pour examiner tout particulièrement les modalités d'accès liées à chacune des activités. Ces contacts ayant révélé une adhésion et un consensus général pour l'extension de la zone piétonne, le projet a été approuvé par le Conseil municipal en séance le 3 juin.

**Et pour la circulation sur la place des Martyrs-de-la-Résistance ?**

Oui, il était nécessaire de fluidifier les accès de cette place sur laquelle se font à la fois l'entrée de la zone piétonne et les entrées et sorties du parking souterrain. L'accès direct au parking souterrain va être rétabli, afin de ne pas bloquer l'accès à la zone piétonne. Et courant avril, une deuxième voie de circulation sera réalisée devant la Préfecture pour faciliter la circulation des véhicules voulant rejoindre la rue Foch et leur éviter d'être bloqués inutilement sur la voie d'accès à la rue de l'Université.

**Les artisans et dépanneurs pourront-ils entrer plus facilement ?**

Jusqu'à présent, ils pouvaient accéder à la zone piétonne en accès libre de 4h à 9h du matin. A partir de 9h, il leur fallait présenter leur carte d'identification aux totems d'entrées de ville. Cela leur donnait droit à une

durée d'intervention d'une heure, sachant que cette opération pouvait se reproduire plusieurs fois dans la journée. Pour les chantiers de plus grande ampleur nécessitant une durée d'intervention longue, une demande devait être faite jusqu'à présent à la police municipale, 7 jours minimum avant le début de chantier. A la suite de la concertation avec le conseil de quartier Montpellier Centre, de nouvelles conditions d'accès ont été proposées :

**"Nous allons continuer"**

"Il avait été convenu qu'un premier bilan "d'immédiateté" serait fait rapidement après l'extension, puis un autre à tête reposée pour parfaire le règlement de l'usage", ajoute Jean-Louis GÉLY. Des réunions de concertation ont ainsi eu lieu en octobre, puis en janvier avec le Conseil de quartier et les principaux protagonistes.

"La Ville a donné des réponses aux demandes qui ont été faites, avec une réelle volonté de s'accorder sur un règlement définitif, ou du moins durable, des voiries piétonnisées, conclut-il. Beaucoup de nos propositions d'ajustements, qui touchent en particulier à l'augmentation et à une meilleure répartition des entrées, aux accès des artisans, à la signalétique, etc, ont été entendues et ont fait l'objet de réaménagements complémentaires. La concertation a plutôt bien marché et nous entendons continuer dans cette voie".



durée d'intervention d'une heure, sachant que cette opération pouvait se reproduire plusieurs fois dans la journée. Pour les chantiers de plus grande ampleur nécessitant une durée d'intervention longue, une demande devait être faite jusqu'à présent à la police municipale, 7 jours minimum avant le début de chantier.

A la suite de la concertation avec le conseil de quartier Montpellier Centre, de nouvelles conditions d'accès ont été proposées :

- La durée d'intervention passe de 1h à 3h, sachant que les artisans et dépanneurs entrant avant 9h (début d'accès réglementé) peuvent y rester jusqu'à 12h.
  - Pour ceux intervenant fréquemment dans le centre ville, un autocollant sera à retirer à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault et devra être apposé sur le pare-brise, pour permettre à la police municipale de les identifier lorsqu'ils seront en service dans la zone piétonne.
- Les délais pour effectuer les demandes d'autorisation de chantier ont été raccourcis et passent de 7 à 3 jours. Il faut les demander en mairie, à la Direction de la sûreté du domaine public (04 67 34 71 00).



Place des Martyrs-de-la-Résistance.



S. FLEURENCE, adjoint délégué à la Démocratie de proximité a mené les réunions de concertations





## Parking sous le Peyrou : La Ville ne renonce pas, malgré le "veto" des Monuments historiques

Le 7 février dernier, Michel GUIBAL, premier adjoint, défendait le projet de parking sous le Peyrou devant la Commission Supérieure des Monuments Historiques à Paris.

Monuments historiques et des inspecteurs généraux des Monuments historiques ont d'ailleurs été consultés dans la phase d'élaboration sur les plans technique et esthétique.

Consciente du caractère historique du site, la Ville s'était imposé des contraintes

drastiques. Le parking n'aurait eu aucun impact sur le monument : l'accès principal des véhicules se faisait par la place des Arceaux (entrée et sortie). Les accès piétons étaient prévus par les resserres sous les escaliers reliant les allées basses à la place royale, où les jardiniers rangent actuellement leur matériel, sans même que les portes aient à être modifiées.

Pour Michel GUIBAL, la réponse de la commission demeure aussi "incompréhensible qu'injustifiée. Nous n'avons pas été entendus, parce que nous n'avons pas été écou-

rés" déclarait-il le lendemain de la réunion lors d'un point presse. En effet, les Montpelliérains, les habitants et commerçants du quartier attendaient ce nouveau parc de stationnement qui répondait à de nombreux besoins. Il aurait permis de libérer la place des Arceaux. Ce nouvel aménagement aurait aussi rendu à la place royale du Peyrou, son rôle urbain et social, en affirmant son caractère de lieu de rencontre et de promenade ainsi que par le rétablissement de la continuité urbaine entre le centre historique et les faubourgs.

La ville s'indigne de cette décision de la Commission Supérieure des Monuments Historiques qui va à l'encontre de l'avis émis par la commission locale.

D'ailleurs, Madame le Maire l'a rappelé dans son courrier à Monsieur Renaud DONNEDIEU de VABRES, ministre de la Culture, lui précisant que le projet était maintenu dans l'attente de "son accord sur le projet qui a été présenté".

### Plan d'occupation des sols

**Modification du plan d'occupation des sols Secteur Sud-Ouest (Ovalie). Approbation**

Par délibération du mardi 1<sup>er</sup> février 2005, le Conseil municipal de la Ville de Montpellier a approuvé la modification du plan d'occupation des sols, concernant le secteur sud-ouest du territoire communal (Ovalie).

Le dossier correspondant est tenu à la disposition du public à la Direction aménagement et programmation au 3<sup>e</sup> étage de l'hôtel de Ville (1, place Francis-Ponge 34064 Montpellier Cedex 2) du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

## TaM : Les travaux de la ligne 2 du tramway avancent

Le 15 février dernier, c'est en présence de nombreux élus de la Ville et de l'Agglomération qu'a eu lieu la première soudure des rails de la ligne 2 du Tram.

Même si les travaux rendent par endroits la circulation difficile, ces perturbations sont nécessaires pour préparer la ville de demain. Grâce à ce merveilleux outil, qui a fêté le 100 000 000<sup>e</sup> voyageurs de la ligne 1, le 22 février dernier, les déplacements urbains seront d'autant plus facilités par l'arrivée de la ligne 2. En attendant, la patience est de mise et il est conseillé aux automobilistes d'utiliser les itinéraires de déviation.

Les travaux sur le Pont de Sète sont en cours depuis la mi-février. Dans un premier temps,

les travaux de démolition de la voie côté gare ont débuté. La circulation ne se fait plus que sur une voie dans chaque sens. Dans le même périmètre, des travaux de réseaux sont en cours devant la gare. La station de taxi est désormais déplacée sur l'ancien parking des gares qui accueille la tête de station.

En raison du chantier du viaduc Loubat, l'allée de la Citadelle est fermée toutes les nuits de 22h à 5h du matin, jusqu'à mi-mars.

Quant au quartier Beaux-Arts : un sens unique de circulation est instauré rue Substantion, rue Beauséjour et rue du Jeu de Mail des Abbés, dans le sens du Verdanson vers Aiguelongue.



## Le point sur les travaux

Des travaux d'infrastructure et de déviations de réseaux électriques et humides sont toujours en cours : avenue du Colonel-Pavelet, avenue Villeneuve-d'Angoulême, bd Pedro-de-Luna (entre le carrefour Villeneuve-d'Angoulême et la rue Guillaume-Autignac), avenue de Maurin, rue Cugnot, rue des Payroliers, carrefour de l'avenue de Maurin / bd Viéussens, rue Jules-Ferry, bd de Strasbourg, rue Comté-de-Melgueil, carrefour de l'Aéroport-International, rue Epidaure, rue Moulin-

de-Semalem, rue d'Argencourt, rue Substantion, rue Beauséjour, rue Jeu-de-Mail-des-Abbés, rue Montasinos, avenue de la Justice-de-Castelnau (entre la rue Montasinos et la rue Roqueturière).

Les travaux de recalibrage du Lantissargues sont toujours en cours sur le boulevard Pedro-de-Luna (entre l'avenue de Maurin et la rue Costa-Dorada).

### • Pose des rails

Les travaux de plateforme et de pose des voies se poursuivent sur l'avenue de la

Justice de Castelnau à Montpellier.

### • Les travaux d'ouvrages d'art

- Réaménagement des ponts des avenues Dubout et Maurin

- Viaduc Loubat - allée de la Citadelle

- Pont sur le Lez - entre l'avenue de la Justice-de-Castelnau à Montpellier et la Place Charles-de-Gaulle à Castelnau-le-Lez.

### • Pour mémoire :

- Fermeture de la dernière portion de l'avenue Dubout débouchant sur l'avenue de la Liberté.

- Fermeture Tunnel Sully :

déviations mise en place par les rues du Fbg-de-Nîmes / Fontaine Pila-St-Gély / Proudhon jusqu'à mi-avril.

- rue du Jeu de Mail-des-Abbés :

la partie de la rue comprise entre l'avenue St-Lazare et la rue Beauséjour est toujours en sens interdit jusqu'à mi-mars.

- Fermeture du Pont du Lez :

déviations par l'avenue François-Delmas (Route de Nîmes)

Patience, le tramway avance...

ECONOMIES D'ÉNERGIE

"Faisons vite, ça chauffe !"

La ville développe une politique de maîtrise de l'énergie et de l'environnement depuis 20 ans : une économie cumulée de 28 millions d'€ en résulte. Cette démarche fait écho à la campagne de mobilisation de l'ADEME en faveur des économies d'énergie.

Saviez-vous que chaque année, l'humanité consomme l'énergie fossile que la terre a mis un million d'années à stocker dans la croûte terrestre ? Avec la flambée du cours du pétrole, la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et la maîtrise de l'énergie sont remises au cœur de l'actualité. Elles constituent un enjeu de société décisif pour l'avenir de la planète. L'Ademe, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, déploie depuis 3 ans une campagne de sensibilisation, destinée à faire prendre conscience du lien entre effet de serre et consommation d'énergie et encourager chacun d'entre nous à accomplir des gestes simples, synonymes d'économies. Des réponses à ce défi existent et sont en effet entre nos mains. Depuis plus de 20 ans, la Ville de Montpellier par le choix de la sobriété énergétique, l'utilisation des techniques performantes et des énergies renouvelables prouve, si besoin est, qu'il est possible d'économiser l'énergie, sans pour autant sacrifier au confort. *"Depuis 1985 en effet, explique Michel PASSET, adjoint au maire délégué aux bâtiments communaux, la Ville a entrepris une politique de maîtrise des énergies qui permet de tendre vers cette sobriété énergétique. Elle a créé un service Energie destiné à contrôler l'ensemble des moyens de production d'énergie et à maîtriser ses dépenses"*.



Michel PASSET, adjoint au maire délégué aux bâtiments communaux

PASSET. Ces actions consistent à :

- optimiser les contrats de fourniture d'électricité,
- mettre en place un éclairage performant dans tous les bâtiments,
- supprimer le chauffage électrique vétuste et coûteux et le remplacer par un chauffage à eau chaude,
- renforcer l'isolation thermique des toitures (20 cm de laine de verre) et des murs (8 cm d'isolant) et poser des doubles vitrages à isolation renforcée (2 fois plus efficaces que les doubles vitrages classiques),
- optimiser la conception thermique des nouveaux bâtiments pour allier une faible consommation à un bon confort en hiver comme en été,
- valoriser l'éclairage naturel et utiliser systématiquement des lampes basse consommation,
- opter pour la régulation et la télégestion des chaufferies par ordinateur permettant de couper le chauffage lors de l'occupation des bâtiments communaux : écoles, crèches, haltes-gardiennes, piscines, musées, etc.) et ainsi éviter le gaspillage.

ENERGIE SOLAIRE POUR LE FUTUR HÔTEL DE VILLE

Pour la réalisation du nouvel hôtel de ville, à l'image de ce qui a été fait dans les toutes dernières réalisations municipales (crèches Pinocchio, halte-garderie l'île au trésor, école élémentaire Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz, etc.), la priorité est d'assurer le confort et de minimiser au maximum les consommations de chauffage, de climatisation et d'électricité. *"Le service Energie a été associé à la réalisation du cahier des charges, de fa-*

L'ADEME : pour changer nos comportements...

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie\* mène actuellement une campagne nationale intitulée "Economie d'énergie : faisons vite, ça chauffe !" pour inciter à la maîtrise de l'énergie et sensibiliser aux dérèglements climatiques engendrés par les émissions de gaz à effet de serre. A la suite des spots télé et radio diffusés en 2004, 54 % des personnes ont affirmé avoir modifié au moins un geste au quotidien pour faire des économies d'énergie (données Ipsos).

• Pour en savoir plus : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr).  
Délégation régionale Ademe :  
119 rue Jacques-Cartier  
34965 Montpellier Cedex 2. Tél. : 04 67 99 89 79.  
Point info énergie : Confédération du logement et du cadre de vie : impasse Jonquet, rue du Refuge 34000 Montpellier.  
Tél. : 04 67 02 12 73

\* Etablissement public qui participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

çon à pouvoir optimiser le plus en amont possible sa conception énergétique, précise Michel PASSET. Il a été prévu que ce bâtiment soit auto-producteur d'une partie de ses besoins en électricité, par la mise en place de 1 500 m<sup>2</sup> de capteurs photovoltaïques". Ces panneaux qui permettent de capter l'énergie solaire permettront de satisfaire environ 20% de la consommation prévisionnelle d'électricité. Ces performances sont dues à une démarche et une réflexion permanentes en amont. *"Montpellier est membre du réseau Energie-Cités. Cette association réunit les 100 plus grandes villes d'Europe qui agissent pour une politique énergétique locale durable, en échangeant notamment des expériences avec plus de trois cents villes de tous les pays de l'Union européenne, se félicite Michel PASSET. Et notre ville se place d'ailleurs dans les 5 premières sur le plan des économies d'énergie et de la recherche d'énergie nouvelles"*.

Ayez le comportement juste !

Chacun d'entre nous, par ses gestes ou ses décisions, à la maison ou au travail peut être acteur de la maîtrise de l'énergie. Sachant que l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle qu'on ne consomme pas...

Electroménager

- Tous les appareils d'électroménager n'ont pas la même consommation d'énergie. Il faut se référer à l'étiquette énergie et choisir un appareil économe de classe A ou B.
- Remplir la machine à laver au maximum et la faire fonctionner pendant les heures creuses.
- Le réfrigérateur est le premier poste de consommation d'électricité dans un logement : le dégivrer tous les 3 mois, une couche de givre épaisse augmente de 30% la consommation d'électricité.
- Eteindre le téléviseur. Il peut, en effet, coûter plus cher en état de veille qu'en fonctionnement normal.
- Mettre un couvercle sur la casserole, lorsque vous faites chauffer de l'eau, économise entre 20 et 30 % de l'énergie.

Eclairage

- Eteindre toujours la lumière en sortant d'une pièce.
- A éclairage identique, une ampoule fluo compacte consomme 5 fois moins d'électricité qu'une ampoule à incandescence et en plus, elle dure 10 fois plus longtemps.

Chauffage

- 19°C suffisent pour avoir une température confortable. A Montpellier, chaque augmentation de la température de 1°C, accroît la facture de chauffage de 10 %, soit environ 75 € pour une facture de 750 € par an à Montpellier.
- Baisser le chauffage de 3 ou 4°C lorsque vous sortez de chez vous. Le couper si vous partez plusieurs jours.
- 5 minutes par jour suffisent largement pour une bonne aération de votre logement.
- Améliorer l'isolation de son logement : si l'on doit refaire des fenêtres, les vitrages à isolation renforcée sont deux fois plus efficaces que des doubles vitrages ordinaires et quatre fois plus que des simples vitrages. Ils apportent ainsi économies, forte amélioration du confort et suppression des effets de paroi froide.

LA DÉMARCHÉ "NÉGAWATT"

Depuis 20 ans, un certain nombre d'actions en matière d'isolation, de chauffage, d'éclairage et de production d'eau chaude sont réalisées dans le cadre de la construction et la réhabilitation des bâtiments communaux, mais aussi du parc de logements sociaux gérés par l'ACM (Office public d'aménagement et de construction de Montpellier). *"On estime que la Ville économise ainsi 50 % de ses dépenses d'énergie"*, souligne Michel

Equipements municipaux : 20 ans d'économies d'énergie

En 1983, la Ville a créé une délégation à l'énergie, puis en 1985, un service Energie, afin de mettre en œuvre la volonté politique d'agir dans le domaine de l'énergie. Ce service assure la cohérence entre l'amont et l'aval : la conception des nouveaux bâtiments, en insistant sur le confort d'hiver, le confort d'été, l'utilisation de la lumière naturelle, l'entretien des installations climatiques et assure le paiement des factures d'énergie des bâtiments communaux. L'analyse des dépenses d'énergie entre 1985 et 2003 a montré que l'ensemble des actions menées ont abouti (en monnaie constante) à diviser par deux la dépense d'énergie du m<sup>2</sup> chauffé et éclairé. Le cumul des économies financières durant cette période est en effet de 28,8 M€, déduction faite des coûts de structure du service énergie et des travaux d'économie d'énergie réalisés. Les comparaisons avec d'autres villes (enquêtes du Cabinet Bernard) montrent que le ratio annuel de dépenses d'énergie de Montpellier (en €/habitant) est l'un des plus faibles de France.



Dans les nouveaux bâtiments municipaux tout est fait pour concilier confort et économies d'énergie : vitrages performants, chauffage basse température au gaz, télégestion des chaufferies (comme à la crèche Pinocchio et, en médaillon, à l'école maternelle Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz).

## LE SIDA, GRANDE CAUSE NATIONALE : LA VILLE SOLIDAIRE

Le 28 janvier, avait lieu la journée nationale du dépistage du VIH, organisé par le Collectif Sida, en cette année 2005 où la lutte contre ce fléau est élevée au rang de Grande cause nationale. Depuis 1990, la Ville de Montpellier s'inscrit dans le vaste mouvement de lutte contre le sida, en étant particulièrement active au côté des associations à l'occasion des deux rendez-vous annuels que sont la journée mondiale de lutte contre le sida (1<sup>er</sup> décembre) et le Sidaction (1, 2 et 3 avril). Hélène MANDROUX, maire de Montpellier, a demandé à Marylise BLANC son adjointe déléguée à la jeunesse de représenter la Ville lors de la visite du CIDAG (Consultation Départementale des MST) ainsi qu'à la conférence de presse qui a suivi cette rencontre. Le Maire de Montpellier a par ailleurs souhaité prolonger cette action par une campagne de sensibilisation de jeunes au dépistage du virus, qui aura lieu tout au long de l'année à l'Espace Montpellier Jeunesse, rue Maguelone.

## INTERNET EN FÊTE

Du 20 au 27 mars, c'est la fête de l'Internet. De nombreuses animations auront lieu dans divers lieux de la ville, les médiathèques de l'Agglomération et les Maisons pour tous. Le thème choisi cette année étant "Tissons des liens", la Ville organise à la salle des Rencontres de la mairie, les 23 et 24 mars, des ateliers de démonstration axés sur l'intégration par le web des personnes handicapées. Renseignements : [www.ville-montpellier.fr](http://www.ville-montpellier.fr).

## BONNE CONDUITE

La 6<sup>e</sup> Journée de la Courtoisie au volant se déroulera le 24 mars, à l'initiative de l'association française de prévention des comportements au volant (AFPC). Ce sera l'occasion, juste avant le week-end de Pâques, de rappeler que la sécurité routière est aussi une affaire de respect d'autrui. De nombreuses actions seront mises en place : animations sur les axes d'autoroutes, expositions, conférences, sensibilisation dans les écoles... La brochure "Les 10 commandements de la courtoisie au volant" sera diffusée pendant l'opération. Plus d'infos sur [www.courtoisie.org](http://www.courtoisie.org).



## SOLIDARITÉ

# Le Sidaction, moteur pour la recherche et les malades de Montpellier

La Ville va s'associer à la manifestation nationale de lutte contre le Sida, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril, dans une action concrète qui produit ses effets à Montpellier.

À Montpellier comme partout en France, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril prochains seront consacrés à la lutte contre le Sida. En cette année 2005, qui élève la lutte contre le Sida au rang de Grande cause nationale, l'association Sidaction, ensemble contre le Sida, organise un véritable marathon télévisé (sous forme de relais sur toutes les grandes chaînes nationales). Elle coordonne aussi un foisonnement d'initiatives locales, qui anime chaque année un grand nombre de communes françaises. Comme Montpellier, où fleurira à nouveau le fameux ruban rouge symbole de la lutte contre le Sida et de la solidarité avec les malades.

### UN SEUL NUMÉRO : LE 110

Car ces deux aspects de la lutte, tout à fait complémentaires, bénéficient de l'engagement des nombreux bénévoles et, bien sûr, des dons effectués lors du Sidaction, en appelant le 110. A Montpellier, plusieurs structures reçoivent donc directement de l'argent récolté lors de cet événement. L'association Aides, par exemple est soutenue par le Sidaction dans le cadre de son action "Familles d'accueil" qui permet à des personnes malades de séjourner dans des familles pour un accompagnement et une présence. Si-

daction collabore aussi aux programmes de réductions des risques (achat de matériel de prévention). Mais l'opération finance également 1/3 du budget des associations Envie (soutien psychologique, médiation de santé, nutrition, activités physiques adaptées, massages, relaxation, groupe de parole, groupe femme, accompagnement à domicile et à l'hôpital), Pasreles (intervention auprès de personnes usagères de drogues) et Réduire les risques - La Boutique (lieu d'accueil de jour pour femmes et familles présentant une problématique de toxicomanie). Elle participe aussi à l'action d'Agoratek (intervention en discothèque, clubs, soirées, dans le domaine de la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) et de la réduction des risques liés à l'usage de drogues).

### PLUSIEURS LABORATOIRES

Le Sidaction aide également directement plusieurs laboratoires de recherche : au CHU (Service de maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital Gui-de-Chauliac, Laboratoire d'immunologie de l'hôpital Saint-Eloi) ; au CNRS (Institut de génétique moléculaire de Montpellier, Laboratoire de biophysique du Centre de recherches de biochimie macromoléculaire, Institut de génétique humaine

de Montpellier) ; à l'Université Montpellier 2 (Laboratoire de chimie organique biomoléculaire de synthèse, Institut de génétique humaine) ; à l'Institut de Biologie (Laboratoire Infections Rétrovirales et Signalisation Cellulaire) ; à l'Institut de Recherche et du Développement (Laboratoire de Prise en Charge du Sida en Afrique) ; la Faculté de Pharmacie (Institut de Biotechnologie et de Pharmacologie). Tous ces chercheurs, qui consacrent aujourd'hui tout leur temps à des domaines de recherche extrêmement pointus, ont besoin d'être soutenus. Alors, comme c'est là la principale raison d'être du Sidaction 2005...

Sida info service : 0 800 40 800

### Les étudiants de l'ISC mobilisés contre le Sida

Les étudiants de l'Institut Supérieur du Commerce (ISC) de Paris stationneront leur autocar, le 23 mars prochain, de 10h à 16h30, sur la place Eugène-Bataillon, devant l'entrée de l'Université Montpellier 2. Dès le matin, le Solibus, floqué aux couleurs de l'association ISC Solirace et de leurs partenaires, sera le point de ralliement de la vingtaine d'étudiants, qui réaliseront sur place, mais également à l'IUT et dans un lycée, diverses actions de prévention. Montpellier est ainsi une des grandes étapes sur le trajet du Solibus, qui le mènera du 14 mars au 1<sup>er</sup> avril dans toutes les grandes villes étudiantes de France.

## SALON

# Le tourisme se dévoile au Parc des Expos



La 5<sup>e</sup> édition du Salon du Tourisme de Montpellier se tiendra le 18, 19 et 20 mars prochain au Parc des Expositions. Sur plus de 5 000 m<sup>2</sup>, 150 professionnels du tourisme et des loisirs présenteront des centaines de destinations et conseilleront les visiteurs. Tourisme de proximité, journées, week-ends, longs séjours ; campings, gîtes, meublés, hôtels ; à pied, à cheval, à vélo ; mer, montagne, campagne, le salon proposera tous les types de séjours et d'activité, pour tous les budgets... Un Espace International rassemblera les plus

grandes enseignes du voyage, ainsi que les stands de plusieurs aéroports et de pays étrangers (Espagne, Portugal, Inde...). Cette année, le salon déclinera plus particulièrement le thème de "l'enfant", avec une présentation privilégiée de séjours, produits et activités spécialement étudiés. Enfin, comme chaque année, de nombreuses animations seront proposées aux visiteurs tout au long du week-end (musique, initiation à l'escalade et à la voile, cirque, maquillage...).

Du 18 au 20 mars, de 10h à 19h. Entrée libre.

## EXPO/VENTE

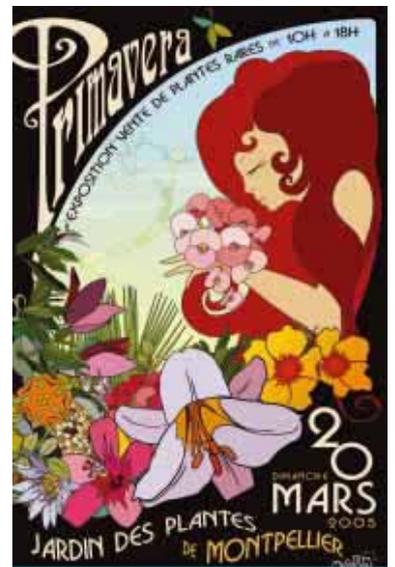
# Des végétaux rares au Jardin des plantes

La manifestation Primavera 2005 réunira de nombreux exposants le 20 mars.

Suite au succès de la manifestation Primavera 2004, le Jardin des Plantes, en association avec la Mairie de Montpellier, l'Université Montpellier 2, le Pôle Universitaire Européen et la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault, organise une nouvelle exposition vente de plantes rares, "PRIMAVERA 2005", le dimanche 20 Mars 2005 de 10h à 18h dans le Jardin des Plantes et les locaux de l'Institut de Botanique. Cette manifestation réunira des pépiniéristes collectionneurs (une vingtaine), des centres de recherche universitaires, le milieu associatif,

Cette année, les organisateurs souhaitent, parallèlement à l'exposition-vente de plantes rares, mettre en place des stands de conseils horticoles et scientifiques ainsi qu'un cycle de conférences...

Entrée libre.



# Vivre et partager la ville

**Le mois de mars voit la sortie d'une brochure éditée par la Ville qui recense l'ensemble des lieux accessibles en terme d'équipements publics et de transport pour les personnes handicapées. Un lancement qui n'est qu'une petite partie du travail accompli depuis des années par la Ville, de concert avec les services de l'Agglomération, du Conseil général (Info Handicap 34) et les associations. Rencontre avec Philippe SAUREL qui occupait jusqu'en février les fonctions d'adjoint à la Solidarité et vice-président du CCAS.**



*Philippe SAUREL, adjoint à la Solidarité et conseiller général travaille avec les différentes collectivités locales et les associations pour faire progresser l'accessibilité de la ville à tous.*

## Quelle est la politique menée à Montpellier en faveur des personnes handicapées ?

Nous sommes sur un domaine de compétence qui est théoriquement réservé à l'Etat et au Conseil général, mais l'agglomération et la commune avec Georges FRECHE et Hélène MANDROUX aujourd'hui, ont mis l'accent sur un aspect du handicap qui est "l'accessibilité". A ce titre, par l'intermédiaire du Centre communal d'action sociale (CCAS), nous menons une politique en faveur des personnes handicapées et de leurs familles, une politique qui tend à permettre l'accès aux droits, aux aides particulières, aux services... Le CCAS oriente de plus les personnes vers les services compétents pour régler les problèmes inhérents à chaque situation. Afin de compléter ce dispositif, une mission "Accessibilité Handicap" travaille directement avec les associations. Et un protocole d'accessibilité va être expérimenté en 2005 dans le cadre de la mission Grand-Cœur. Il débouchera sur la création d'une commission municipale d'accessibilité des personnes handicapées. Une façon de concevoir la ville en intégrant le handicap dans la réflexion urbaine. Un travail initié par le CCAS et la mission "Accessibilité Handicap", confiée à Fabrice PALAU, qui sera désormais systématisé pour chaque projet urbain. Il est aussi important de mentionner que la Ville participe largement à la vie des associations, y compris celles qui s'occupent du handicap psychique, en leur octroyant des subventions.



## Quelles réponses apportez-vous pour que les personnes handicapées moteur puissent se déplacer en ville ?

Au point de vue du handicap moteur, nous travaillons avec les services, notamment de la voirie pour tout ce qui est accessibilité aux équipements, aux rues, aux logements. Le positionnement des grilles d'évacuation des eaux pluviales, des trottoirs et berceaux... tous ces détails qui pour une personne valide ne posent aucun problème, mais qui, pour une personne en fauteuil deviennent de véritables obstacles s'ils n'ont pas été prévus lors de la conception. En ce qui concerne les problèmes liés au stationnement sur la voie publique, les personnes handicapées peuvent faire des demandes que le CCAS relaie pour que des emplacements réservés soient créés.

## Qu'en est-il en matière de transport en commun ?

Avec TaM et les associations, nous travaillons sur la deuxième ligne de tramway, notamment avec le comité de liaison des personnes handicapées de Montpellier et de l'Hérault, ainsi qu'avec l'Association des Paralysés de France. Nous étudions aussi avec elles, l'aménagement des lignes de transport urbain. A ce jour trois lignes sont équipées, à terme toutes seront accessibles. Au niveau de l'accessibilité, il faut prévoir la réhabilitation des trottoirs (les mettre à hauteur de la plateforme d'accès) et ajouter des équipements spécifiques sur les véhicules, des petites passerelles, qui viennent jouter le trottoir et permettre un accès aisé aux bus.

## Apportez-vous des solutions adaptées en matière de logement aux personnes handicapées ?

Nous sommes partis d'un constat fait sur le logement des personnes handicapées. Le souci en matière de logements adaptés est leur possible vacance. Des conventions signées entre les organismes HLM, le CCAS et le comité de liaison des personnes handicapées, permettent aux logements adaptés vacants de retrouver rapidement des locataires grâce à l'étude préalable d'un certain nombre de dossiers des personnes pouvant rapidement intégrer ces logements. Ces conventions ont aussi l'avantage d'éviter de mettre en déficit les bailleurs sociaux\*.

## Quelles réponses apportez-vous au traitement des handicaps sensoriels ?

Pour les personnes atteintes de handicap visuel, nous réfléchissons à la mise en place d'une douzaine de feux sonores. Nous allons aussi finaliser une bande de guidage qui permettra aux personnes malvoyantes et non voyantes, de se rendre de la place Paul-Bec aux rives du Lez en traversant Antigone. Elles auront là, la possibilité de gagner la Médiathèque Emile-Zola où elles peuvent trouver à l'Espace Homère des ouvrages en braille, ainsi que du

matériel adapté permettant une lecture en gros caractères des livres et journaux. Nous sommes aussi en train de travailler à la conception d'une accessibilité du site internet de la ville pour les personnes malvoyantes ou non voyantes. Pour les handicaps liés à la surdité, en mairie, au centre funéraire de Grammont et au CCAS, les personnes pourront trouver des boucles magnétiques permettant une meilleure écoute. Un interprète en langue des signes est mis à disposition en mairie et au CCAS sur demande des personnes. Le CCAS héberge aussi l'Association Générale des Sourds de Montpellier et sa région, avec laquelle nous travaillons sur deux chantiers : le congrès international des sourds en novembre 2005 à Montpellier et le Café des Signes qui pourrait être tenu dans le cadre d'une soirée à thème dans un restaurant d'Antigone.

## Peut-on quantifier l'action de la Ville ?

Le social et le traitement des problèmes liés aux handicaps sont une myriade de petites actions mises les unes à côté des autres, qui finissent par donner une réponse sociale à la population. C'est une tâche qui dépend du travail des élus, des services et de l'investissement humain de nombreuses personnes au travers des associations.

*\*(lire en page suivante "Se loger")*



## Christiane FOURTEAU, nouvelle vice-présidente du CCAS

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2005, Christiane FOURTEAU, est la nouvelle adjointe au maire déléguée à la Solidarité. A ce titre, et sur décision de Madame le Maire, Hélène MANDROUX, elle assure donc désormais la vice-présidence du CCAS.

La nomination de Christiane FOURTEAU, qui était jusqu'ici déléguée aux Associations, aux Maisons pour tous et au quartier Mosson, lui permettra notamment de poursuivre un engagement de plus de vingt ans auprès des personnes handicapées.

Elue au conseil municipal dès 1983, Christiane FOURTEAU a en effet occupé pendant 15 ans le poste d'adjointe au maire déléguée aux relations avec les personnes handicapées. Elle a été également administratrice du CCAS de 1989 à 1998. Dès 1988, elle a initié le programme global d'insertion des personnes handicapées, puis a été à l'origine, avec l'Association Handicap et Accessibilité, du premier guide d'accessibilité "Cap sur la ville", publié en octobre 1994.

Entre 1989 et 2001, Christiane FOURTEAU a été déléguée à la Jeunesse, s'occupant entre autres de l'Aide légale, du Fond d'aide aux jeunes, de la Mission locale d'insertion et du Conseil communal de prévention de la délinquance.

Poursuivre ses études

Le problème d'accessibilité pour chacun des handicapés nécessite la mise en œuvre de moyens qui permettent d'accompagner chaque étudiant et d'apporter un soutien spécifique adéquat. Dans chaque UFR de l'université Montpellier I (administration, droit gestion, économie, médecine, odontologie, pharmacie et sport) un "bureau handicap" informe l'étudiant sur les possibilités qui lui sont offertes : aides pédagogiques disponibles et dispositions accordées (matériel, assistance d'un secrétaire, tuteur...). Ce relais travaille de concert avec les services de la médecine préventive. Pour tout renseignement contacter François CASTEX au 04 67 54 86 13 ou relais.handicap@univ-montp1.fr

A l'université Montpellier II (sciences et techniques) une "cellule d'accueil et d'insertion des étudiants en situation de handicap" est chargée d'orienter et d'accompagner l'étudiant sur les possibilités d'adaptation aux études. Cette cellule "handicap" met l'étudiant en relation avec des référents qui ont pour mission de l'accueillir et de faciliter l'accès à tous les services. Tél. 04 67 14 31 48.

L'université Montpellier III (arts, lettres, sciences humaines et sociales) propose aux étudiants souffrant de handicaps très variés (moteur, surdité, malvoyance, dyslexie...), un service d'accompagnement et met à disposition des professeurs de notes, ainsi que des assistants aux études. Tél. 04 67 14 21 43. Email : eud.handicap@univ-montp3.fr

Se loger



Des logements de la résidence "Les Picholinos" ont été spécialement conçus pour accueillir des personnes à mobilité réduite.

La Société Héraultaise de construction (Sohalco) a conçu un système gracie auquel le comité de liaison des personnes handicapées propose une série de dossiers éligibles à la commission d'attribution des logements. La résidence "Les Picholinos" du Mas de Calendat est un parfait exemple d'intégration de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite dans un ensemble résidentiel. Cet organisme signataire d'une convention entre le CCAS et le comité de liaison des personnes handicapées a réservé deux appartements pour les personnes atteintes de handicap lourd. Grâce à cet acte, le CCAS assure le complément de financement au bailleur en cas de vacance du logement. Une convention de même nature a été signée avec ACM/OPAC et le CCAS est actuellement en discussion pour une convention tripartite pour le logement des personnes atteintes de troubles mentaux avec le centre Prospa qui pourra être établie dans le même esprit que les deux premières. Avec l'agglomération et le G.H.P., le CCAS a pour projet la construction de logements sociaux spécifiques. Une dizaine d'appartements adaptés avec une veille médico-sociale, seront construits sur le secteur Occitane dans le quartier Hôpital-Facultés.

HANDICAPS ACCESSIBILITÉ

# Montpellier, espace partagé

Rendre la ville accessible à tous, permettre à chacun d'avoir accès aux mêmes services et aux mêmes équipements : Montpellier est devenue une référence en matière d'intégration des personnes handicapées. Beaucoup ne s'y sont pas trompés et ont choisi de vivre ici.

Aller à l'école

L'INTÉGRATION SCOLAIRE

Il existe à Montpellier de nombreuses classes spécialisées qui réussissent à intégrer en milieu scolaire "ordinaire" les enfants atteints d'un handicap physique ou sensoriel. Une intégration permet d'établir des progrès importants dans l'acquisition des compétences scolaires mais aussi et surtout dans le domaine de la socialisation et de l'autonomie pour ces enfants "différents" qui ne peuvent être accueillis dans des classes traditionnelles.

Cette mixité apprend aux autres élèves deux notions importantes qui sont le respect de la différence et la solidarité.

Chaque classe d'intégration scolaire accueille un type de handicap précis. Ainsi on trouve des classes accueillant des enfants souffrant de handicap moteur, d'attentes de handicap sensoriel ou psychique.

En fonction de leur âge, les élèves handicapés trouvent un accueil et un enseignement adaptés dans les écoles des quartiers : Hélène-Touchet, Jacques-Triet, Jules-Simon, Paul Languevin, Victor-Hugo, Gallié, Léo-Malet, Louis-Armstrong, Sig-



mond-Freud, Kurosawa, Louisville, Jean-Maré. A Montpellier, trois classes pour enfants déficients auditifs sont mises à la disposition du C.E.S.D.A. dans les écoles Jacques-Triet et Sigmond-Freud.

ACCESSIBILITÉ DES ÉCOLES

Depuis 1994, d'énormes moyens ont été investis pour aménager les locaux afin de permettre aux enfants handicapés de poursuivre leur scolarité au sein de classes ordinaires. Pour cela de nombreux travaux ont été nécessaires (aménagement avec des pentes inférieures à 5 %, adaptation de la largeur des portes, création de WC handicapés, installation d'ascenseurs et création de places de stationnement...). Des règles imposées par la loi pour toutes les constructions nouvelles et les réhabilita-

tions d'établissements scolaires dont le respect entraîne un "surcoût" d'environ 70 000 € par établissement : 30 000 € pour les escaliers, 40 000 € pour les aménagements divers (portes, rampes, etc.), etc.).

Les établissements suivants réhabilités ou récemment construits ont été équipés d'ascenseurs : groupes scolaires Emile-Combes, Alain-Savary, Joseph-Delteil, Louis-Armstrong, Léo-Malet, Alphonse-Doulet et Pasteur-Lamotte. Et des travaux de mise aux normes d'accessibilité handicapés ont été réalisés dans de nombreux établissements ces dernières années : écoles Louise-Caméris, Sigmond-Freud, Jean-Memoire-Avocat-Gaïna, Calandreta d'au Chapas, Aldenor-Aguitaine, Charlie-Chaplin, Jules-Simon, Kurosawa, Heideberg, Dr Calmette, Marc-Bloch ainsi que le restaurant scolaire Tanguine des écoles Simon-Florian.

L'installation d'un ascenseur et la création d'une salle d'activités est programmé à l'école Languevin pour un montant de 340 000 euros. Un ascenseur est en construction à l'école Sédar-Senghor pour un montant de 110 000 euros.



L'école de Gaule-Anthonioz, tout comme les futures écoles de la ville, a été entièrement conçue en prenant en compte les handicaps.



EN TRANSPORTS EN COMMUN

Trois lignes de la TdM sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. La ligne 1 du tramway qui relie Odysseum à la Mosson mise en service en juillet 2000. La ligne 12 rendue accessible en février 2003 qui traverse la ville, des Prés d'Arènes à Grammont, ainsi que la ligne 15 depuis janvier 2004 qui amène les passagers des gares jusqu'à la station Pierre-de-Coubertin. La ligne 2 du tramway actuellement en construction a fait l'objet d'une étude particulière avec les associations de personnes handicapées. Elle sera, tout comme la ligne 1, entièrement accessible.

EN FAUTEUIL ROULANT

Les services de la voirie travaillent à faciliter l'accès des rues, trottoirs, équipements à tous les personnes à mobilité réduite, mais aussi aux mètres de famille et leurs poussettes. Pour toutes ces personnes, les services tendent à mettre en œuvre le "ressort zéro".

sur l'ensemble de la ville. C'est-à-dire faire en sorte qu'il y ait toujours un passage où le niveau des trottoirs soit abaissé au niveau de la chaussée.



LE CONSEIL MUNICIPAL

C'est à la demande de Romari, un jeune Montpellierain malentendant, intéressé en tant que citoyen par les débats, qu'il émane MANDROUX a décidé d'instaurer un service d'accès direct à l'information lors des conseils municipaux. Ainsi depuis novembre 2004, un service d'interprètes en langue des signes permet à toutes les personnes souffrant de déficience auditive et de surdité, de suivre en direct et en temps réel les débats de la vie de la commune. Deux interprètes se succèdent lors de chaque conseil.

LE VOTE  
Tous les bureaux de vote de la Ville sont accessibles aux personnes à



Le conseil municipal est traduit en simultané en langue des signes.

Se déplacer

EN VOITURE

Montpellier dispose de nombreuses places de stationnement réservées. Le choix de leur implantation est fait en concertation avec les associations et Fabrice PALAU, le chargé de mission "Accessibilité Handicap".



EN TRANSPORTS SPÉCIALISÉS

Le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques propose un service de transport adapté ouvert 365 jours par an de 7h à 24h : transport scolaire ou universitaire, transport sanitaire, transport collectif, transport à la demande pour les personnes résidant dans l'agglomération de Montpellier. Le G.I.H.P. transporte tous les jours, de porte à porte, 400 personnes à mobilité réduite. Il dispose de 28 véhicules équipés et d'un outil informatique performant permettant de faire des réservations par mail, fax ou téléphone.

G.I.H.P.  
341, rue Hippolyte Fizeau - Zac du Millénaire  
34051 Montpellier Cedex - Tél. : 04 67 20 94 94  
Mail : transport@ghp-montpellier.org

Être citoyen

99% des bureaux sont installés dans les écoles et les bureaux n'étant pas accessibles sont rendus accessibles le jour de l'élection grâce à l'appont de plans inclinés en bois ou de nivellement en goudron.

L'INFORMATION MUNICIPALE  
Les numéros de faxés en cours du journal "Montpellier Notre Ville" sont disponibles en braille à l'espace Homère de la médiathèque Emile-Zola. Deux lignes sont nécessaires à la radiation du support d'informations municipale. Le "Montpellier Notre Ville" du mois est quant à lui disponible en libre service au rez-de-chaussée de la bibliothèque.

Faire du sport



Associer les personnes handicapées et valides au sein d'une même pratique sportive est une belle marque d'accessibilité à tous proposée par l'Académie des arts martiaux.

Le "Sport pour tous" a été créé en 1977, un des axes de travail prioritaire avec notamment la création de nombreux plateaux sportifs et équipements dans les quartiers de la ville. Après la mise aux normes des anciens équipements et la construction de nouveaux, englobant dès leur conception la notion d'accessibilité à tous, l'ensemble des équipements sportifs de la ville accueille désormais tous les publics. Parmi ces lieux, on compte : le stade de la Mosson (football), le stade Philippe-Guy (athlétisme), les palais des sports Pierre-de-Coubertin (volley-ball) et René-Bougnol (handball), le stade Sabatini (rugby), le complexe sportif de Grammont ainsi que les huit piscines de la ville. Des associations animent des clubs dédiés à la pratique sportive des personnes handicapées. Parmi elles, citons sans toutefois être exhaustif :

- Le comité départemental de sport adapté Hérault propose aux personnes handicapées matérielles de pratiquer athlétisme, foot, judo, natation, tennis de table, tir à l'arc et équitation. Tél. 04 67 41 78 52. En novembre 2004, il organise à la piscine d'Arbonne le Championnat de France de natation handicapé.
- Cap Dance anime des cours adaptés de danse. Tél. 06 72 39 00 13.
- Le club sportif des sourds de Montpellier et de Hérault a un éventail d'activités permettant une pratique omnisport adaptée. Tél. 04 67 70 92 21.
- Le Montpellier Club handisport propose des activités sportives pour personnes handicapées physiques ou visuelles dans le cadre des loisirs et de la compétition. Tél. 04 67 41 78 19 permanence le jeudi de 14h à 17h).
- Montpellier Tandem Club dépend de la fédération handisport. Grâce à cette association les personnes handicapées physiques, mal et non-voyantes, peuvent s'adonner à la pratique sportive du tandem, cycle et cyclotourisme en amateur ou en compétition. Tél. 04 67 27 44 84.
- L'Académie des Arts Martiaux, personnes handicapées et valides suivent des cours de karaté et de self défense ensemble. Tél. 04 67 07 50 44.
- Pour les étudiants, dans le cadre des activités proposées par le service universitaire d'activités physiques et sportives, du basket, tennis et badminton sont à ce jour proposés. Tél. 04 67 54 45 29.
- L'Association Foot-Fauteuil, créée en juillet dernier, permet aux enfants et adultes à mobilité réduite de pratiquer le football. Tél. 04 67 63 23 81.

**HANDICAPS  
ACCESSIBILITÉ**

**S'informer, se divertir**



Malgré sa cécité, Nicolas peut lire la presse du jour sur Internet.

L'espace Homère est réservé aux personnes ayant des troubles de l'acuité visuelle. quatre cabines y sont disponibles et permettent aux personnes mal ou non voyantes d'utiliser les fonds et les services de la bibliothèque grâce à un matériel informatique performant. Deux cabines sont réservées aux personnes aveugles. Grâce à une machine à lire, elles peuvent y consulter à haute voix ou en braille les fonds de la bibliothèque ainsi que le catalogue et internet. Nous y avons rencontré Nicolas, un jeune homme de 24 ans, atteint de cécité qui utilise régulièrement les services de l'Espace pour consulter internet via un logiciel spécifique de lecture audio couplée à une retranscription en braille sur un terminal tactile ajouté au clavier. Il y lit régulièrement la presse grâce à "vocal press" et "Jaws". Une lecture qui ne pourrait être faite sans la mise à disposition de ce matériel qui est très onéreux.

Deux autres cabines sont équipées pour les personnes malvoyantes avec un appareillage différent permettant notamment un grossissement des caractères.

L'Espace Homère est ouvert aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Les cabines sont accessibles sur rendez-vous.

gés) sont consultables sur place ou peuvent être empruntés à raison de 3 titres pour 3 semaines.

18 titres de revues en noir, en caractères agrandis, en cassette ou en braille sont aussi consultables et empruntables par les lecteurs.

Un téléagrandisseur en libre accès se trouve dans les salles de travail de chaque étage. Les lecteurs malvoyants peuvent aussi consulter le catalogue en grossissement de caractères, en libre accès à chaque niveau.

**Horaires d'ouverture de la Médiathèque Emile-Zola**  
**Mardi, vendredi de : 12h à 18h30**  
**Mercredi de : 10h à 18h30**  
**Jeudi de : 12h à 21h**  
**Samedi de : 10h à 17h30**

**• LECTEURS :**

La médiathèque centrale Emile-Zola est accessible aux personnes à mobilité réduite et aux personnes souffrant de handicap visuel. Le bâtiment est équipé de bandes de guidage au sol pour faciliter le déplacement des personnes non ou malvoyantes au rez-de-chaussée et le système de guidage par balises sonores situées en certains points stratégiques diffuse des messages vocaux pour une meilleure perception de l'espace. Ces balises sont situées à l'entrée et dans les étages de la médiathèque. Quant au personnel, il est à la disposition des lecteurs pour leur faciliter l'accès et le choix des documents.

La particularité de ce lieu réside au 2<sup>e</sup> étage, où

**• DES DOCUMENTS ADAPTÉS :**

A l'Espace Homère, un secteur "Art et Littérature jeunesse" propose aux plus jeunes des livres tactiles combinant texte traditionnel et traduction en braille, permettant une approche ludique de la lecture. Des livres en gros caractères et des cassettes audio leur sont aussi destinées.

**• Les documents sonores.** Les lecteurs adultes peuvent emprunter 3 textes enregistrés pour une durée de 3 semaines. Ces cassettes ou disques compacts de livres ou de documentaires couvrent de nombreux domaines histoire, poésie, théâtre, humour etc.

Pour les mal voyants, des livres en gros caractères sont à disposition.

Des ouvrages en braille (braille intégral ou abrégé)



Des documents en braille sont disponibles au prêt

**• CINÉPHILES :**

Tous les premiers jeudi du mois à 18 h, la médiathèque Fellini organise des séances d'audiovision. Un procédé permettant de doubler les films par une voix off qui commente chaque action de chaque scène. Ces séances se déroulent dans la salle Jean-Vigo (105 places) sur grand écran. La programmation est en général élaborée avec les spectateurs qui sont une trentaine de fidèles cinéphiles à fréquenter assidûment la salle. Cet espace est un des rares lieux publics de France où sont projetés des films en audiovision. A noter les séances sont entièrement gratuites mais uniquement réservées aux personnes mal ou non-voyantes.

**Programmation à venir :**

le 7 avril "Merci pour le chocolat" (2000) de Claude CHABROL, le 12 mai "Les rivières pourpres" (2000) de Matthieu KASSOVITZ et le 2 juin "Le cinquième élément" (1996) de Luc BESSON.

*Le 3 février, c'est un public assidu qui est venu voir "Le huitième jour" de Jaco VAN DORMAEL*



**• AMATEURS D'ART ET ARTISTES**

Le rendez-vous créé par l'association Elan d'Art il y a 3 ans, dans le cadre de "l'Année européenne du handicap" devait être un événement unique, mais devant le succès rencontré par cette exposition qui associe artistes professionnels et amateurs, handicapés ou valides, les organisateurs reconduisent la manifestation pour la troisième année. Les 3, 4 et 5 juin prochains, Elan d'Art réunira au Corum une cinquantaine de peintres, sculpteurs, photographes... Pour Emmanuel HUNAU, président de l'association, la qualité et l'originalité sont deux des principaux critères de la sélection qui s'effectue sur dossier et se poursuit jusqu'à fin avril.

Elan d'Art se positionne comme une

manifestation de qualité qui suscite un vif intérêt de la part d'un public averti. Les artistes souhaitant y participer doivent envoyer leur dossier de candidature avant fin avril à l'association :

**Elan d'Art : 130, rue Messidor  
 Parc Richter Bât. C - 34 000 Montpellier.  
 Contacts : 04 67 22 30 25 / 06 64 29 32 68**



L'édition 2003 d'Elan d'Art présentait des œuvres d'une grande qualité artistique

## L'Etat s'oppose au projet de parking sous le Peyrou

Pour accompagner harmonieusement la piétonisation de l'Ecusson et permettre l'aménagement de la place des Arceaux, la majorité municipale dans son ensemble avait décidé de construire un parking de 1000 places sous la promenade haute du Peyrou, répondant en cela favorablement aux demandes pressantes des riverains, des résidents de l'Ecusson et de la Chambre de commerce. Après de longues et rigoureuses études, un projet respectant scrupuleusement ce monument exceptionnel et splendide qu'est le Peyrou a été présenté, comme la loi le prévoit, à la commission supérieure des monuments historiques au ministère de la culture à Paris après que la DRAC et l'architecte des bâtiments de France de Montpellier eurent donné un avis favorable. A l'unanimité de ses 30 membres, moins 3 abstentions, la commission a prononcé un non de principe au projet. Il est certain que le Ministre de la culture sera obligé de se ranger à cette radicale décision de refus. Le groupe socialiste du Conseil municipal se déclare totalement surpris et profondément déçu par ce refus injustifié d'autant plus que le projet ne portait pas la moindre atteinte au Peyrou et que les solutions alternatives font cruellement défaut.

**Louis POUGET**  
Président du groupe socialiste

## Constitution Européenne

Quelles peuvent être les conséquences de ce projet pour la Ville de Montpellier, ses habitants ? Le projet de constitution veut voir régner le principe "du marché unique où la concurrence est libre et non faussée". En fait, il s'agira par des privatisations accélérées de mettre à mal les services publics existants dont l'efficacité est reconnue par tous. A l'écoute des habitants, ils répondent de bonne manière à leurs demandes dans les domaines de l'éducation, de l'environnement, des transports en particulier.

Pour répondre aux besoins croissants des habitants, face à l'abandon du service public, au désengagement de l'État, les collectivités locales devraient fortement augmenter les impôts et recourir massivement à l'emprunt.

Ce qui nous est proposé, n'a pas d'avenir pour nos communes.

L'Europe qu'il nous faut construire demande au contraire un renforcement des services publics en même temps que leur nécessaire transformation. Leur disparition programmée doit être combattue.

**Michel PASSET,**  
Président du groupe communiste

## Humeur !...

Une fois exprimé, le vote permet à chaque citoyen de s'impliquer dans la gestion de la collectivité, car il va par ce geste, participer à l'élection de ceux qui vont diriger en son nom pour la durée de leur mandat.

C'est l'expression du plus grand nombre qui gèrera l'intérêt commun avec pour objectif, la réalisation du programme sur la base duquel il a choisi ses représentants. Ces derniers reviendront en fin de mandat devant leur juge : l'électeur qui est seul souverain pour valider ou infirmer leur gestion.

Oui mais voilà, désormais de plus en plus, les minorités voudraient se substituer aux majorités et tentent par tous moyens d'imposer leurs choix pourant rejetés par le plus grand nombre d'électeurs !

Ils ont souvent pour cela un allié de poids malgré lui : le Tribunal, car les procédures sont devenues si complexes et le nombre de contestations initiées par les minorités devant le juge si important, que parfois, un de ces recours est accueilli pour des motifs de pure forme et non sur le fond (affichage incomplet : annulation du POS, appréciation économique discutable IKEA, etc.) ou pire des lois de circonstances adoptées à l'initiative de politiques oubliant l'intérêt général (agglomération à géométrie variable par exemple) Tout cela n'est pas sain, porte atteinte à l'intérêt de l'ensemble des citoyens et mérite une réflexion objective et non partisane.

Allons, il faut se ressaisir. Une opposition constructive est assurément crédible et utile à l'inverse d'une opposition aveugle, destructrice, systématiquement négative.

**Bernard FABRE**  
Président du groupe "Non inscrits pour Montpellier"

**Conformément au souhait du maire Hélène MANDROUX, une page d'expression des groupes politiques composant le Conseil municipal sera désormais intégrée chaque mois dans le journal Montpellier Notre Ville.**

## Les Vert(e)s : pour les droits des femmes

Malgré de réels progrès dus principalement aux actions des mouvements féministes, l'égalité entre les hommes et les femmes n'est toujours pas une réalité et reste à conquérir. Agissant au sein de la majorité municipale, les élus Vertes - dont Maryse RUBAN, déléguée aux Droits des femmes - travaillent à la mise en place d'un Observatoire de l'égalité des genres pour donner sens et visibilité à la politique de la Ville en faveur des femmes. Elles soutiennent les associations féminines et féministes dans leurs initiatives pour préserver les acquis des femmes et faire progresser leur cause en combattant toutes les discriminations dont elles sont victimes. Temps forts de ces actions : semaine du 5 au 12 mars avec le 8, journée internationale de la femme, mais aussi 22 avril, anniversaire de l'élection de la première femme maire de Montpellier et le 29 avril, 60<sup>e</sup> anniversaire de l'exercice du droit de vote des femmes en France. Pour en savoir plus et nous faire part de vos suggestions, consultez le site [www.verts-montpellier.org](http://www.verts-montpellier.org) ou téléphonez au 04 67 34 73 58, ou écrivez-nous par mail [verts@ville-montpellier.fr](mailto:verts@ville-montpellier.fr) ou par courrier à la mairie.

**Jean-louis ROUMÉGAS**  
Président du groupe des Verts

Lors du dernier Conseil Municipal, le Maire a promu trois postes à des contractuels à des indices de rémunération élevés (supérieurs par ex. à ceux des Professeurs d'Université), alors qu'en vertu de la loi du 13 Juillet 1983, ces emplois devaient être occupés par des fonctionnaires territoriaux qui, après de longues études, ont passé des concours et ont les diplômes requis.

Motivation du Maire : "les fonctions requises nécessitaient une longue expérience et une compétence particulière".

Dans les discours, le Maire défend la fonction publique et dans les actes, elle participe au démantèlement de la fonction publique et à la précarité de l'emploi public.

A Montpellier, la gauche a érigé en règle la politique du "faites ce que je dis, pas ce que je fais".

**Christian DUMONT**  
Président du groupe UMP-UDF-Non inscrits

*Les articles signés n'engagent que leur auteur et aucunement la rédaction.*



## Un nouveau lieu pour le conseil municipal

Le conseil municipal se tient désormais dans une salle des rencontres rénovée. L'assemblée municipale a abandonné la table ronde au profit d'une disposition en hémicycle, le maire, le premier adjoint et les présidents des groupes de la majorité municipale faisant face aux autres élus depuis la tribune.

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Adoption du procès verbal de la séance publique précédente.

3. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil municipal.

4. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'institut Maïmonide de Montpellier pour l'organisation du congrès célébrant le 800<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Maïmonide.

5. Désignation du titulaire du marché de la communication institutionnelle de la Ville, la société Anatome.

6. Archives municipales - délégation de saisine de l'Etat pour préempter des documents d'archives.

7. Adoption de la convention "La Comédie du Livre" / Ville de Montpellier.

8. Désignation des représentants de l'association Biennale de l'Art Contemporain Chinois :

**Elus :** Hélène MANDROUX, Henri TALVAT, Magali COUVERT  
personnalités qualifiées : Michel MIALLE, François BOE, Sylvain AMIC.

9. Adoption de la convention Ville / Biennale de l'Art Contemporain Chinois.

10. Présentation des projets culturels dans les écoles pour l'année scolaire 2004/2005 et leur financement.

11 - 12 - 13. Désignation des entreprises chargées des travaux à l'école élémentaire Marie-Curie (création d'un préau et rénovation des locaux), à l'école élémentaire Paul-Langevin (accessibilité aux handicapés) et à l'école maternelle Chaptal (extension et réaménagements intérieurs).

14. Participation financière de la Ville aux classes de neiges et aux classes vertes.

15. Autorisation de déclarer sans suite la procédure d'attribution à l'un des fournisseurs de denrées alimentaires pour les crèches et haltes garderies.

16. Demande de subventions dans le cadre des travaux de rénovation effectués cet été dans les crèches et haltes-garderies.

17. Convention entre ECM Kawenga et la Ville pour l'organisation de stages de découverte des N.T.I.C en direction des jeunes pendant les petites vacances.



Des travaux seront entrepris à l'école élémentaire Marie-Curie : création d'un préau et rénovation des locaux (affaire n°11)

18. Convention avec le Comité Départementale d'Accès au Droit pour l'organisation d'une permanence d'avocats à l'espace Montpellier Jeunesse.

19 et 20. Subventions aux associations lauréates de la Bourse Animation Jeunes 2005 et aux candidats de la Bourse Initiatives Jeunes 2005.

21. Mise à disposition du palais des Sports Pierre-de-Coubertin et octroi d'une subvention de 2 000 € au Montpellier Omniboxe pour l'organisation du championnat du monde de Full Contact.

22. Projet de construction de locaux associatifs à proximité du complexe sportif de la Mosson (demande de permis de

construire et de subventions).

23. Lancement de l'appel d'offres pour la réfection du terrain annexe n°4 de la Mosson (revêtement synthétique et éclairage).

24. Création d'un terrain de football supplémentaire et des vestiaires au complexe sportif de Grammont : lancement de l'appel d'offres et demande de permis de construire.

25, 26, 27 et 28. Personnel Municipal : création d'un poste de Directeur général adjoint et recrutement d'un journaliste, du directeur de la galerie municipale de photos et du directeur du Conseil en Gestion.

## L'avant projet définitif du nouvel Hôtel de ville est approuvé (affaire n°43)

Le projet du nouvel hôtel de ville qui sera construit à proximité du bassin Jacques-Cœur dans le quartier Port-Marianne avance.

Le concours de maîtrise d'œuvre lancé par délibération du conseil municipal le 25 février 2002 s'est achevé en juillet 2003 par le choix des architectes, Jean NOUVEL - François FONTES. Un avant projet sommaire a été présenté début 2004. Depuis, les études techniques se sont poursuivies et un avant projet détaillé répondant aux demandes de la Ville a été remis, celui-ci a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 1<sup>er</sup> février 2005. Tout en respectant l'esprit architectural initial, des évolutions ont été apportées, elles concernent notamment :

Les façades : prévues initialement en bois, elles seront en aluminium anodisé pour des raisons techniques

L'édifice, un parallélépipède de 70 m de long, 40 m de large et 40 m de haut verra sa surface augmenter de 650 m<sup>2</sup> (sur une base estimée à 25 000 m<sup>2</sup>) afin de prendre mieux en compte les besoins des services

Le renforcement des protections exigées en matière de sécurité incendie et de sûreté

L'installation intégrée du système audiovisuel de la salle du conseil municipal

L'aménagement de dispositifs d'aide aux handicapés (mal entendants).

En outre, la Ville prévoit de réduire de 600 à 200 les places de stationnement afin de favoriser l'utilisation par les employés et les usagers du tramway qui passera à proximité. Un vaste parvis bordé de logements et de commerces sera aménagé devant l'entrée de la nouvelle mairie.

En raison de ces évolutions, le coût du projet (bâtiment et emplacements de parking) s'élève à 111,4 M €. "Il n'y aura pas de surcoût (+ 2,19 %) par rapport aux dernières estimations initiales" a précisé Michel GUIBAL, premier adjoint.



**Contournement ouest de la ville :  
la Ville tout comme l'Agglomération s'est prononcée  
pour la variante "Route de Sète",  
la variante 2 sur la carte.(affaire n°39)**

En cohérence avec le dossier de voirie d'agglomération, l'Etat, maître d'ouvrage, a engagé les études préalables au projet de contournement ouest de Montpellier. Un projet dont Hélène MANDROUX a rappelé l'urgence face aux flux grandissants de véhicules et depuis l'ouverture du viaduc de Millau. Réalisé sur les communes de Montpellier et Saint Jean de Védas, il permettra à terme de relier l'A750 à l'A9 et de réduire le trafic sur les voiries existantes. Il comprend 2 sections :

- un tronçon commun (de l'A750 au giratoire de Rieucoulon) qui se caractérise par un aménagement de la RD 132 (avenue Léon-Jouhaux)
- une section sud (du carrefour du Rieucoulon à l'autoroute) qui comprend elle-même 3 variantes.

Ce projet a fait l'objet d'une concertation avec le public du 19 novembre 2004 au 3 janvier 2005 et c'est dans ce cadre que la Ville est invitée à donner son avis. Elle s'est prononcée sur la variante "Route de Sète" qui emprunterait le tracé actuel RN 112 sur Saint-Jean de Védas. Elle offre la possibilité de requalifier la voie actuelle, limitant l'impact sur l'environnement et permettant un meilleur rabattement sur la ligne 2 du tramway. Une étude complémentaire pilotée par la Communauté d'agglomération en partenariat avec les services de la Ville a démontré également la possibilité de privilégier des solutions partiellement enterrées limitant les nuisances pour les riverains, réduisant l'impact sur l'environnement et permettant une requalification très souhaitable de l'ensemble de cette entrée de ville. Ces objectifs supposent d'envisager cette variante sous une forme plus urbaine, limitant les vitesses à 70 km/h.

Son coût estimatif est de 113 M €, qui sera financé par l'Etat, la Région (27,5%), le Département (22,5%) et la Communauté d'agglomération (22,5%).



**29.** Adhésion de la Société Héraltaise d'Economie Mixte et de Construction Adhésion au Gie Septhabitat Groupement.

**30 - 31.** Modifications statutaires et augmentation de capital du CORUM et de la SEM-FIM 32. Solidarité Asie : subvention de 225 000 € à la Croix rouge internationale.

**33.** Centrale d'achats : transfert de raison sociale de la SO-FIBEF en KORNSTEIN.

**34.** Achat d'aliments pour les animaux du parc zoologique de Lunaret.

**35.** Acquisition de matériel de bureau pour la Ville et le CCAS.

**36.** Mise à disposition gratuite de bâtiments et de véhicules à la Régie Municipale d'exploitation des Maisons pour Tous.

**37 - 38.** Approbation de la modification du plan d'occupation des sols pour le secteur sud ouest "Ovalie" et le secteur d'extension de la ZAC Port-Marianne/Consuls de Mer.

**39.** Avis de la Ville pour le contournement ouest de Montpellier (voir encadré).

**40.** Expérimentation d'un camion électrique pour le transport de marchandises en

ville - projet de convention.

**41.** ZAC Blaise Pascal - lot n°21 - convention de participation financière - Ville/M. MA-RABOTTO Josué.

**42.** ZAC Garosud - demande d'agrément de candidatures.

**43.** ZAC port Marianne-Consuls de Mer- approbation de l'avant projet définitif du nouvel Hôtel de Ville (voir encadré)

**44.** ZAC Port Marianne / Jardins de la Lironde - approbation de la candidature d'ACM pour la réalisation de logements.

**45.** Acquisition de la propriété de Mme PIERRE pour l'élargissement de l'avenue de Nîmes

**46.** ZAC Malbosq- Vente à la SERM.

**47.** ZAC Port Marianne / Portes de la Méditerranée Vente à la SERM.

**48.** Domaine de la Pompignane : mise à disposition du CCAS par bail emphytéotique d'un terrain pour l'implantation d'une nouvelle maison de retraite dénommée "Laroque".

**49.** Mise à disposition de la Société Héraltaise d'Economie Mixte et de Construction d'un local au Mas de Calenda pour

la délocalisation de la crèche/ halte garderie Tom Pouce.

**50.** Bail emphytéotique ACM/ Ville pour l'ouverture d'une structure d'accueil petite enfance dans le quartier de Bagatelle (place de Chine) gérée par l'association La belle journée.

**51.** Réseau PEGASE - convention de mise à disposition de fibres optiques par la Ville de Montpellier à l'Université de Montpellier II.

**52.** Réseau PEGASE - convention entre la région Languedoc-Roussillon Septimanie et la Ville de Montpellier pour le raccordement au réseau PEGASE des boucles optiques d'Agropolis et de Vert Bois.

**53.** Convention Ville / Communauté d'agglomération pour l'adaptation d'équipements de la Ville liés à la 2<sup>e</sup> ligne de tramway.

**54.** Convention Ville / Département de l'Hérault pour l'aménagement de la route de Mende (RD 17).

**55.** Quartier Hôpitaux Facultés- dénomination de voies : rues Claude-Nougaro et Serge-Reggiani- Impasse Franck-Herbert.

**56.** Reconstruction du mur de soutènement Mur en rive droite du Verdanson.

**57.** Nettoyement des espaces verts fermés et des cimetières-avenant au marché.

**58.** Nettoyement de la ville -avenant au marché.

**59.** Cession d'une licence IV à la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

**60.** Dérogations dominicales 2005 : les 11 et 18 décembre pour le commerce de détail (équipement, alimentaire, etc); les 20 mars, 16 et 23 octobre pour le commerce spécialisé du bricolage.

**61.** Organisation de "Primavera" dans le Jardin des plantes le 20 mars 2005.

**62.** Extension et modernisation de la station d'épuration "La Céreirède"- avis de la Ville

**63.** Révision des tarifs concernant la mise à disposition d'agents de la police municipale pour des services exceptionnels (manifestations diverses).

**64.** Programme 2005 d'implantation de caméras de vidéo surveillance.

**65.** Avenant au marché concernant le gardiennage : reprise de la société SOGESEM par la société Euro Sécurité Privée.

**UNE SEMAINE  
NATIONALE DE LUTTE  
CONTRE LE CANCER**

Du 7 au 13 mars, la Ligue nationale contre le cancer, présidée par le Professeur Henri PUJOL, va à la rencontre du public et présente ses missions, ses actions et ses acteurs. Des manifestations seront organisées par les ligueurs bénévoles de l'Hérault (relais pédestre, journée omnisport, conférences, concerts, danse...) comme sur l'ensemble du territoire. La clôture de la semaine aura lieu à la préfecture de Montpellier le lundi 14 mars à 11h30. Renseignements au 04 67 61 31 31.

**LE "TRAIN DE LA VIE"  
LE 25 MARS  
À MONTPELLIER**

Cette exposition unique sur la santé se tiendra en gare de Montpellier, de 9h à 19h : à bord des 5 voitures-exposition, chaque visiteur découvre des explications, des conseils pratiques de prévention, ainsi qu'une motivation pour prendre sa santé en main, prévenir l'apparition de la maladie ou vivre mieux quand elle est là. A bord du train, des conférences et un espace dialogue sont également proposés pour rencontrer professionnels de santé et associations de patients. Plus d'infos sur [www.traindelavie.com](http://www.traindelavie.com).

**RENOUVELLEMENT  
DE LA CARTE AGE  
D'OR**

La direction Age d'Or du CCAS de Montpellier informe ses adhérents que la carte Age d'Or est à renouveler avant la fin mars 2005. Ce renouvellement peut s'effectuer soit au CCAS (15 place Thermidor, tél. : 04 99 52 77 99), soit dans un des 15 clubs de loisirs. (Se munir de l'ancienne carte d'adhérent, d'un justificatif de domicile et d'une photo d'identité).

**JOURNÉE  
D'HOMÉOPATHIE  
LE 19 MARS**

La journée d'homéopathie aura lieu le samedi 19 mars de 10h à 18h à l'Espace Martin Luther King (27 bd Louis-Blanc). Organisée par l'association Solidarité Homéopathie, elle propose quatre conférences de santé familiale à 10h, 12h, 14h et 16h. Renseignements au 04 67 65 40 02 ou [www.site-sh.tk](http://www.site-sh.tk).

## A vos places...

## • Handball

Palais des sports René-Bougnol  
D1

19 mars : MHB / Créteil (20h)

30 mars : MHB / Toulouse (20h)

1/2 finale de Ligue des champions

2 / 3 ou 8 / 9 avril : Si MHB qualifié

• Football

Stade de la Mosson

Ligue 2

18 mars : MHSC / Gueugnon (20h)

8 avril : MHSC / Grenoble (20h)

• Rugby

Stade Sabathé

Top 16

9 avril : MHR / Perpignan (19h30)

• Volley-ball

Palais des Sports Pierre-de-Coubertin

Pro A

26 mars : MPT Volley / Beauvais (20h)

5 avril : MPT Volley / Ajaccio (20h)

• Roller Hockey

Halle des sports Albert-Batteux

Coupe de France

9 avril : MPT Roller / Nice ou Grenoble. Selon le résultat (réception soumise à tirage au sort si l'adversaire est Nice)

• Divers

12 et 13 mars : Stage régional de Viet Vo Dao au gymnase Jean-Bouin (Mosson)

13 mars : Athlétisme - 10<sup>e</sup> Prix de la Région au stade Philippiès (Centre)

13 mars : G.R.S. - Championnat régional "ensembles" div. fédérales à Coubertin (Mosson)

19 et 20 mars : Karaté - Coupe Inter-Régions de Karaté Enfants à Coubertin (Mosson)

26 au 28 mars : Football - 39<sup>e</sup> Tournoi de l'A.S. Saint-Martin Gazelec à Grammont (Port Marianne)

3 et 4 avril : Kyudo - Stages de Kyudo au gymnase Jean-Ramel (Centre)

## Le beau geste des boxeurs

A l'occasion du championnat du monde de full-contact opposant Fabrice BARRALE au Polonais Robert NOWACK, 1 € par entrée vendue a été versé à l'équipe du professeur CAMU du CHU de Montpellier, qui poursuit des recherches contre la sclérose latérale amyotrophique, une maladie neurologique touchant, entre autres, un grand nombre d'anciens sportifs de haut niveau.

## Bientôt un parcours VTT à Grammont

Le service des Sports de la Ville s'apprête à installer, dès le retour des beaux jours, un petit parcours VTT ludique et familial au domaine de Grammont. Situé derrière le parking du Zénith et à proximité du funérarium, ce circuit nature agrémenté d'une dizaine de petits obstacles permettra à tous, petits et grands, de s'initier en s'amusant aux plaisirs du tout terrain. Parce que c'est aussi ça, le vélo !



# En accueillant la Grande Boucle, Montpellier fête la petite reine

L'arrivée de l'étape Miramas - Montpellier sera jugée le 15 juillet au stade de la Mosson. D'ici là, les Montpelliérains auront pu découvrir le parcours.

Cette année, à Montpellier, la fête nationale risque fort de se prolonger... jusqu'au 15 juillet. Car après un premier feu d'artifice, traditionnel, une seconde féerie de couleur se profile déjà à l'horizon de la Mosson : du blanc, du rouge, du vert et, bien sûr, du jaune, comme ce maillot tant convoité, porté fièrement par un costaud, entre Alpes et Pyrénées. Onze ans après sa dernière "participation", Montpellier est à nouveau ville étape du Tour de France, ce qui devrait attirer ce jour-là plusieurs dizaines de milliers d'amateurs le long des 20 Km de parcours en ville. Et, surtout, plusieurs dizaines de millions, assis dans le monde entier, devant leur petit écran.

## 136 KILOMETRES DE PISTES CYCLABLES

Mais afin que la fête du vélo à Montpellier soit aussi et avant tout celle de tous les Montpelliérains, la Ville a décidé de s'associer cette année à nouveau à la manifestation nationale "Tous à Vélo", en proposant, un mois avant "le Tour", un week-end complet d'animations autour de la petite reine, en remplacement de la manifestation "Ville à Vélo", qui se déroulait jusqu'ici le 3<sup>e</sup> dimanche de septembre. Ainsi associée à la 1<sup>re</sup> Comédie du Vélo, elle permettra à chacun de prendre la mesure de l'événement à venir, tout en prenant conscience de l'intérêt et du plaisir que propose, en ville, ce moyen de transport ludique, sportif et écologique. Et de rappeler à tous que Montpellier compte aujourd'hui 136 Km de pistes cyclables et 8 parcours jalonnés.

## UN WEEK-END D'ANIMATIONS LES 4 ET 5 JUIN

Le samedi 4 juin, la Comédie du Vélo débutera dès 9h par la mise en place et l'ouverture d'un village de stands réunissant tous les partenaires "vélo" de la ville. En parallèle, deux circuits "découverte" emprunteront les pistes cyclables de Montpellier (une pe-



B. Balle, J.C. Moreau, I. Hoffmann © A.S.O.

Et pourquoi pas une arrivée au sprint à la Mosson ?

tite boucle de 20 à 30 minutes et une grande boucle de 1h environ). Des parcours accessibles à tous, et ce d'autant plus aisément que l'entreprise de transport TaM mettra ses bicyclettes gratuitement à disposition des habitants. Enfin, sur la comédie et le long de l'Esplanade, les familles pourront s'inscrire à un "duathlon familial" (épreuve ludique alliant course à pied et cyclisme). Dans l'après midi, les différents exposants présenteront également des démonstrations des différentes disciplines acrobatiques : le flat (figures au sol), le dirt (bosses), la rampe ou le trial. Un atelier "sécurité routière à vélo" et des démonstrations de triathlon par des athlètes de haut niveau sont également programmées.

## RECONNAITRE LE PARCOURS EN FAMILLE

Le lendemain, à l'occasion de la journée "Tous à Vélo", la Ville proposera aux Montpelliérains des animations sur les bords du Lez, ainsi que la possibilité exceptionnelle de découvrir à vélo (ou rollers) les derniers kilomètres du parcours qu'emprunteront les champions un mois plus tard. De l'Hôtel de Région au stade de la Mosson, les plus expérimentés pourront, en début de la matinée, se lancer dans une course contre la montre le long de l'avenue de la Liberté, neutralisée pour l'occasion. Un peu plus tard, tous les Montpelliérains pourront, en famille ou entre amis, parcourir la dizaine de kilomètres qui sépare les rives du Lez des abords de la Mosson. Le retour s'effectuera soit par le même chemin, soit par un autre trajet. Sauf en cas de "grosse fringale", où un retour gratuit en tram devrait permettre à chacun de rejoindre son domicile sans encombre !



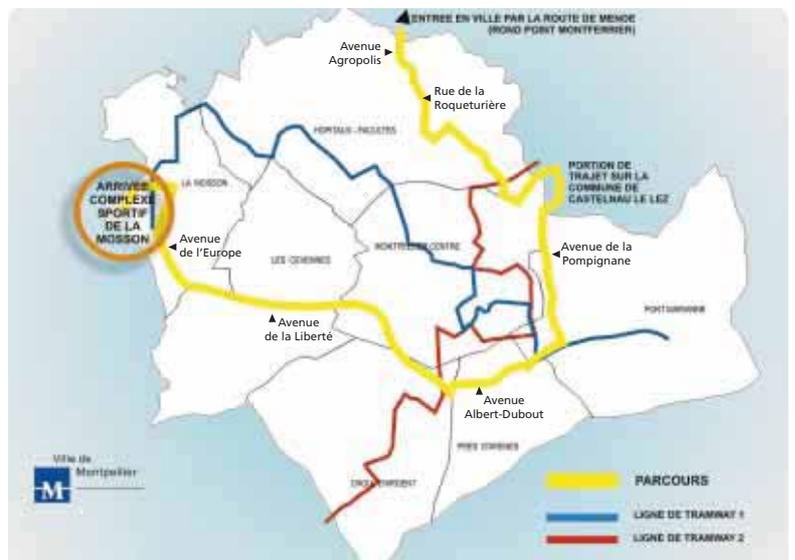
### Patrick VIGNAL : "Une chance pour Montpellier"

L'adjoint au maire délégué aux Sports envisage ce passage du Tour 2005 comme une vitrine sur la ville.

"Après onze ans d'absence, le Tour revient à Montpellier, grâce au travail de la nouvelle municipalité. Le 15 juillet 2005 sera un grand jour pour le sport montpelliérain et je souhaite que chacun participe à cette fête. Nous avons réussi à défendre un parcours de 20 Km au lieu des 5 à 8 Km habituels. Et les champions passeront dans les sept quartiers de la ville ! C'est pourquoi j'invite chacun, et en particulier tous les acteurs de quartier, à réfléchir dès aujourd'hui au moyen de mettre en valeur notre ville. Pensez donc, le Tour de France est retransmis en direct dans 170 pays, la ville sera survolée par plusieurs hélicoptères... C'est une occasion rêvée de faire parler de Montpellier. L'accueil de cette étape nous aura coûté au total 80 000 €, mais ce n'est rien à côté des retombées économiques et surtout touristiques d'un tel événement. Le Tour, avec sa caravane qui s'étale sur 20 Km, c'est 4 000 personnes dont 250 journalistes. Et ça, si ce n'est pas une grande chance pour la ville..."



Les Montpelliérains pourront découvrir les bords du Lez à vélo.



Le 15 juillet prochain, en fin d'après-midi, les coureurs du Tour de France entreront dans Montpellier par le nord de la Ville et le Bois de Montmaur, descendront de l'Aiguelongue vers le Rond-point de Castelnaud, pour rejoindre la Pompignane et l'Hôtel de Région, puis remonteront par les Prés d'Arènes et l'avenue de la Liberté jusqu'à l'avenue de Heidelberg. L'arrivée sera jugée aux abords du stade de la Mosson.

## UNIVERSITÉ DU TIERS TEMPS

### Pour continuer à apprendre à tout âge

L'Université du Tiers Temps fête ses trente ans cette année : "L'âge de la force et de la plénitude"... Ils sont 2 000 étudiants de tous âges, avides de culture, à se presser aux cours et conférences, donnés par des professeurs des trois universités de la Ville.

"Ces trente ans représentent un changement considérable, explique Michel GAYRAUD, président de l'Université du Tiers Temps (UTT). A l'origine c'était une université destinée principalement aux personnes du 3<sup>e</sup> âge et c'est maintenant une université ouverte à tous".

#### PLACE PÉTRARQUE

C'est le 2 février 1975 que l'UTT a ouvert ses portes, avec pour objectif de vulgariser le savoir, les découvertes scientifiques et d'approfondir les connaissances. A cette époque, elle était située au Mas Prunet et l'intérêt suscité était tel, qu'il fallait affréter des cars pour permettre aux étudiants de s'y rendre... En 1985, les activités et conférences ont été transférées au Pavillon Populaire\* au centre ville. "L'acoustique était épouvantable et le confort spartiate avec ses chaises de jardin...", explique en souriant le président. Cela fait maintenant 20 ans que le siège de l'UTT est situé place Pétrarque. "Nous mesurons le chemin parcouru, pour-

suit-il. Il y avait 475 inscrits en 1975 et il y en a plus de 2 000 aujourd'hui !".

#### COURS D'INFORMATIQUE PRIS D'ASSAUT

L'UTT est maintenant un service inter-universitaire des trois universités de Montpellier (Lettres ; Droit, Médecine et Pharmacie ; Sciences). Les conférences sont assurées par des universitaires, les professeurs de langues souvent originaires du pays et les ateliers animés par des spécialistes en la matière. "On essaie de répondre à toutes les demandes. Nous donnons maintenant des cours de chinois et d'arabe et avons dû doubler les cours d'informatique qui étaient pris d'assaut", précise le président. Et Michel Gayraud, professeur d'histoire romaine de l'université Paul-Valéry, nouvellement à la retraite, apprécie à sa juste valeur, la soif de culture de ses nouveaux étudiants : "Je trouve que c'est un public intéressant, particulièrement attentif, studieux et curieux de tout".

#### ENRICHISSEMENT PERSONNEL

Cet engouement pour les études, Michel Gayraud l'analyse comme étant lié à l'évolution de la société : "La vie est plus longue et on bénéficie d'une bonne santé plus longtemps. Et puis et surtout, on dispose de davantage de temps libre à consacrer à son enrichissement personnel". La doyenne des étudiants a 92 ans et la plus jeune 45 ans. "Il faut vraiment enlever au public l'idée que l'UTT répond seulement aux attentes des retraités", ajoute Marlène CASTRE, adjointe déléguée à l'Université du Tiers Temps. La moyenne d'âge n'est en effet que de 60 ans... "Il y a 30 ans c'est vrai, les activités étaient adaptées à des personnes âgées : gymnastique spécifique, club lecture, ciné club... Maintenant l'offre est très diversifiée pour satisfaire toutes les curiosités et les conférences touchent à des domaines très pointus en lettres, en histoire, en sciences, etc.". L'UTT de Montpellier est la 10<sup>e</sup> sur la centaine qui existent en France : "Elle peut encore grossir et on réfléchit en permanence à diversifier encore les offres de cours".

Renseignements : UTT, 2 place Pétrarque. Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h. Tél. : 04 67 60 66 73. Adresse email : [utt@univ-montp3.fr](mailto:utt@univ-montp3.fr).

\*Actuel pavillon du musée Fabre

#### Les ateliers et conférences

- 38 % des étudiants sont inscrits pour assister essentiellement à la centaine de conférences proposées pendant l'année universitaire sur des thèmes aussi variés que : la littérature, la philosophie, l'histoire, l'histoire de l'art, la géographie, les sciences, etc.
- 37 % assistent à un ou plusieurs cours de langue : anglais, espagnol, italien, arabe, allemand, occitan, chinois...
- Parmi les activités proposées par l'UTT : études languedociennes, culture musicale, dessin, sculpture sur bois, atelier de peinture et éducation physique. Il est possible de s'inscrire toute l'année aux activités et aux conférences proposées par l'UTT



#### Un adieu au peintre SEGUIN

Le peintre montpelliérain Adrien SEGUIN s'est éteint le 22 janvier dernier, à 4h du matin. Né à Pau le 1<sup>er</sup> mars 1926, Adrien SEGUIN passe son enfance au Sénégal. A 25 ans, il suit les cours des Beaux-Arts de Montpellier, où il travaillera, explorant les alentours de la capitale languedocienne, la majeure partie de sa vie. Adeptes de la couleur, il peint des tableaux "joyeux" et sera exposé aux côtés des derniers "Fauves". Très attaché à la région, il peignait la mer, à Sète, et les paysages de l'arrière pays. En 1981, Adrien SEGUIN avait reçu la médaille d'or de la Ville de Montpellier. Ses obsèques ont été célébrées le 25 janvier à 14h au complexe funéraire de Grammont. Il a été inhumé au cimetière Saint-Lazare.

#### LE CINÉ, C'EST BON POUR LE CERVEAU

Dans le cadre de la Semaine internationale du Cerveau, la Société des neurosciences propose un "Bar des sciences" sur le thème "Pourquoi dort-on ? Pourquoi rêve-t-on ?", le 16 à 20h30, à l'Eden (17 bd Sarraill). Des soirées Film/Débat à la salle Rabelais se dérouleront ensuite les 17 (*Leaving Las Vegas* de Mike FIGGIS), 18 (*Pas de printemps pour Marnie* d'Alfred HITCHCOCK), 22 (*Birdy* d'Alan PARKER) et le 23 mars (*La Femme d'à côté*, de François TRUFFAUT) à partir de 20h. Entrée libre.

#### DEUX NOUVELLES MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION

Montpellier Agglomération renforce les services de proximité en direction de ses habitants, avec la mise en service, depuis le 1<sup>er</sup> février, de deux nouvelles Maisons de l'Agglomération : Montpellier Centre et Odysseum. Elles proposent les mêmes services que les quatre autres déjà implantées sur le territoire communal : achat de titres de transports et abonnements TaM, demande d'équipements (Téléalarme, composteur individuel), demande d'inscription au Conservatoire National de Région (C.N.R.), au réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération, récupération des piles usagées... Les habitants trouveront à leur disposition, dans ces Maisons de l'Agglomération, une importante documentation et une équipe à leur disposition pour les renseigner. •Maison de l'Agglomération Montpellier Centre 50, place Zeus (Montpellier) Tél. : 04 67 13 69 09 •Maison de l'Agglomération Odysseum Place de France (Montpellier) Tél. : 04 99 64 23 40



Les 30 ans de l'Université ont été célébrés salle Pétrarque en présence de nombreux étudiants.

## ÉVÉNEMENT

### Le CAM nous donne sa "Vision d'Afrique"

Le Collectif des Africains de Montpellier organise, en partenariat avec la Ville, la 9<sup>e</sup> édition de sa semaine africaine sur le thème de "l'amitié franco-africaine"

Créé en 1989, le Collectif des Africains de Montpellier (CAM) est un véritable "condensé d'Afrique" en Languedoc. Car le but de cette association est on ne peut plus simple : fédérer l'ensemble des Africains de la ville et de ses alentours. Si la majorité des adhérents est originaire de l'Afrique subsaharienne, de l'Afrique "noire", "nous essayons de rassembler également nos frères maghrébins", explique Saloum SANÉ, le président du CAM. Car ce collectif, c'est 16 ans de panafricanisme à Montpellier". 16 ans de rencontres, de partage, d'entraide aussi, beaucoup. Et de réflexion sur des thèmes touchant au cœur de la réalité africaine. Car outre le tournoi de football des nations, moment convivial et festif qui amène un parfum de coupe d'Afrique sur les terrains de la Mosson, le CAM organise aussi et surtout, chaque année, une semaine africaine, afin de transmettre aux Mont-

pelliérains une vision différente de ce continent. Avec toujours, autant que possible, un lien à l'actualité : l'an dernier, le thème de "Vision d'Afrique" dépeignait une Afrique qui se relève, économiquement, socialement et humainement, après des années de guerres, de famines, de génocides. Cette année, après les récents événements en Côte d'Ivoire et au Togo notamment, le CAM a décidé d'aborder, durant toute cette semaine, le thème de "L'amitié franco-africaine".

#### DU 1<sup>er</sup> AU 9 AVRIL

"Nous voulons montrer que l'histoire de la France dans plusieurs de nos pays n'est pas anodine. Que les Africains, dans leur ensemble, aiment et respectent le peuple français. Il faut que nous adaptions aujourd'hui la bonne expérience de l'Occident à nos réalités africaines. Pour le Sida, par exemple, la France doit conti-

nuer, non pas à nous aider, mais à nous soutenir et à nous encourager. La coopération doit se poursuivre de manière intelligente, sur la voie de la démocratie, de la stabilité et de la Paix", explique Saloum SANÉ. Pour permettre, ici au moins, cette prise de conscience, le CAM propose donc du 1<sup>er</sup> au 9 avril, toute une série de manifestations : conférences, débats, expositions, concerts, moments de fête et de partage... Tous ces temps forts se dérouleront à la Maison des relations internationales, à la Salle Rabelais (boulevard Sarraill) et à l'Université Paul-Valéry, notamment. Et Saloum SANÉ d'annoncer déjà la présence de nombreuses personnalités africaines et françaises ayant un lien avec le continent...

Renseignements : Maison des Tiers-mondes au 04 67 02 13 42 et Maison des Relations Internationales au 04 67 34 70 11.

## ACTUALITE ESPACE JEUNESSE

**"Stages en Entreprise"**  
Le mercredi 30 mars, à partir de 15h, l'Espace Montpellier Jeunesse organise une rencontre-débat autour du thème des offres d'emploi et des stages en entreprises. Cette journée, ouverte à tous, est organisée en partenariat avec la Banque de Stages et l'ANPE Espace Cadres. Une excellente occasion, à l'approche des vacances, de consulter des propositions de stage, dans le cadre d'une formation professionnelle, universitaire, etc...

**Simulations d'entretiens d'embauche**  
Une fois par trimestre, le COMIDER propose dans les locaux de l'Espace Jeunesse, une simulation aux entretiens d'embauche. Un moyen excellent de se mettre en situation, combattre le trac et défendre ses motivations, ses compétences. Les inscriptions sont à déposer par avance en salle de documentation. Tous les mercredis, le COMIDER assure également des permanences d'information et d'orientation sur l'emploi...

**Stages Nouvelles Technologies**  
Créer son site web, s'initier à la musique électronique, à la vidéo numérique...  
L'Espace Montpellier Jeunesse, en partenariat avec l'ECM Kawenga met en place des stages vacances destinés à la découverte des nouvelles technologies. Public concerné : les 15-25 ans. Les stages sont organisés sur une semaine, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h. Le mercredi, accès libre à la salle informatique et l'espace documentation de l'ECM Kawenga pour approfondir le travail de recherche et de création. Objectif des stages : permettre l'acquisition des compétences de base pour la mise en place d'un projet, de sa conception à la réalisation.  
*Prochain stage : 18 au 22 avril, "Atelier de création sonore : découverte d'univers sonores via les logiciels de composition".*

**Journée sans tabac**  
A l'occasion de la Journée Mondiale sans tabac, le Service Jeunesse de la Ville de Montpellier organise un concours d'affiches réservé aux 12-25 ans. Plusieurs thèmes au choix (un seul par candidat) :  
1 - le tabagisme passif ;  
2 - l'incidence sur l'argent de poche ;  
3 - les bénéfices de l'arrêt ;  
4 - séduction et beauté enfin retrouvées ;  
5 - l'industrie du tabac... Les candidats peuvent concourir dans trois catégories : 12-15 ans, 16-18 ans, 19-25ans. Un prix spécial sera également décerné par les Maisons pour tous. Affiches à déposer avant le 30 mai 2005...

## BOURSES D'AIDES AUX INITIATIVES JEUNES

# Encourager les projets pour la ville et les quartiers

Dans le cadre des bourses d'aides réservées aux initiatives jeunes, la Ville souhaite favoriser l'émergence de projets citoyens et permettre aux lauréats d'être acteurs sur leur Ville et sur leur quartier.

Appel à projets par Marylise BLANC, adjointe au maire, déléguée à la Jeunesse...



**Bourse Initiative Jeunes (BIJ), Bourses Animation Jeunes (BAJ), en matière d'aide aux jeunes, la Ville dispose désormais d'un dispositif complet**

Ce que nous essayons de faire sur la Ville, c'est de mettre en place une politique cohérente de la jeunesse, qui prend en compte les besoins, les envies des jeunes. Et je voudrais dire que ces bourses d'aides aux initiatives, si elles ne sont qu'un des aspects de notre action, répondent peut être au plus près à cette attente...

### Pouvez vous rappeler l'objectif des Bourses Initiatives Jeunes (BIJ) ?

Ce sont des bourses qui récompensent des projets individuels ou collectifs à contenu culturel, solidaire, citoyen, environnemental, etc... Nous disposons d'un budget de 20000 euros, avec des sessions régulières, à peu près quatre fois par an, c'est-à-dire tous les trimestres.

### Comment peuvent postuler les candidats ?

L'organisation des bourses est très structurée. On se procure un dossier auprès de l'Espace Jeunesse et une fois les conditions requises, limite d'âge, de territorialité, etc,

on peut postuler aux bourses. Tous les candidats peuvent se faire aider, à tout moment de leur démarche, par le personnel de l'Espace Montpellier Jeunesse. Le projet est ensuite présenté devant un jury. C'est toujours un petit moment vécu avec beaucoup d'émotion de la part des candidats, mais très formateur. Et si le projet arrive à convaincre le jury, l'octroi de la bourse est validé par le Conseil Municipal. Nous demandons après sa réalisation, un retour sur la ville, lors d'une présentation collective que nous organisons régulièrement. Cela aussi est valorisant.

### Et pour les Bourses Animations Jeunes (BAJ) ?

C'est un peu le même principe. Sauf que l'aide est réservée cette fois aux associations. Soit aux associations de jeunes, soit aux associations œuvrant dans le domaine de la jeunesse. Nous disposons pour ce volet, d'un budget d'environ 30000 euros. Une fois encore les actions peuvent porter sur différents domaines, comme la culture, la santé, l'environnement... Mais pour vous donner une idée nous avons attribué récemment une bourse à l'association "Envie" pour son travail de prévention santé réalisé en direction des jeunes, ainsi qu'à un collectif de jeunes artistes, "Les Cristaux Liquidité", qui dans le cadre du Sidaction ont réalisé une petite brochure d'information sur le préservatif...

### Vous lancez aujourd'hui un appel pour davantage de projets émanant ou concernant les quartiers et la vie de la ville ?

Le gros des dossiers jusqu'à présent concerne souvent les domaines des loisirs, de la culture, des voyages, de la solidarité dans un esprit déjà très citoyen. Les projets, impliquant le jeune dans son quartier et dans sa ville ont plus de mal à voir le jour. Soit peut être par manque de communication de notre part, soit par le simple fait que les jeunes ne sont pas conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans la vie de la ville. C'est notre volonté de les inciter à se responsabiliser, à les solliciter en termes de propositions, de construction... Les amener à utiliser tout un dispositif à leur disposition, que ce soient les bourses bien sûr, le Service Jeunesse, ou pourquoi pas les élus eux-mêmes ?

### Et pour aller plus loin ?

La Ville de Montpellier souhaite réaliser au cours de ce mandat la mise en place d'un Conseil Municipal de Jeunes. Une initiative qui existe déjà dans d'autres villes de France et qui peut trouver tout son intérêt à condition d'être pérenne et représentative de toute la grande diversité de la jeunesse actuelle... Encore un grand pari qui nous permettra de mieux positionner les jeunes au cœur de l'action nécessaire sur une ville...

**BOURSE INITIATIVE JEUNES**

**"A la Rencontre des Bergers d'Europe"**

Fervent adepte d'écologie, Marc LECACHEUR, 25 ans, est en train de parcourir 21 pays d'Europe à vélo, à la rencontre du monde pastoral européen. Déjà 2000 kilomètres parcourus...

**Plus que 11000 kilomètres ?**

Oui, après Séville, l'Andalousie, le sud de l'Espagne, première étape du voyage commencé le 4 janvier dernier, je suis en train de parcourir le sud de la France, remonter vers l'Italie, puis la Grèce et beaucoup plus haut. Après les moutons, bientôt les rennes et les élans...

**Objectif du voyage ?**

Montrer la vigueur du pastoralisme, son importance et l'effet immédiat sur l'environnement. Une incidence très calculée parfois, comme en péninsule ibérique, où le programme de protection de l'outarde, énorme oiseau de la dimension d'une petite autruche, fait l'objet de protection, et donc chez les bergers d'un cahier des charges très précis... Et puis des applications au jour le jour, sans véritable conception écologique, mais avec un impact évident sur la diversification des paysages. Comme dans les Pyrénées Atlantiques, où l'on retrouve des par-



celles de fougères pour les litières d'animaux, des parcelles de prés à faucher pour la nourriture en période creuse, les zones d'estive en altitude...

**Le choix du vélo ?**

Un moyen très adapté pour aller à la rencontre des gens. On est plus facilement accepté lorsqu'on peut faire la preuve qu'on a "mouillé" son maillot pour le but que l'on poursuit... Pour l'instant tous les contacts ont été géniaux, j'ai été logé, accompagné, j'ai eu des interprètes à chaque fois... Humainement un voyage très riche. Et puis des paysages fabuleux, des parcs nationaux, des endroits encore peu peuplés de lynx, de loups, c'est très riche...

**La Bourse Initiative Jeunes ?**

C'est ce qui a été le déclencheur. Vraiment, sans les bourses je n'aurais rien pu faire. J'aurais jamais eu la possibilité d'acheter le



matériel, d'avoir un budget alimentaire, enfin tout. J'avais une part d'apport personnel, mais j'aurais jamais pu donner cette ampleur au projet. C'est sûr, pour moi ça a été une sacrée chance.

**Autres projets BIJ récompensés :**

- CD Hip Hop, Film documentaire sur le Cambodge,
- Projet Théâtral autour d'Elektrik Capharnaum,
- Soirée de projection de courts métrages amateurs, etc..

Contact : [http : //bergers-europe.phpnet.org](http://bergers-europe.phpnet.org)

**BOURSE ANIMATIONS JEUNES**

**"Les aventures de Condoman"**

Une petite plaquette, rêvée et conçue par le collectif d'artistes, "Les Cristaux Liquident", éditée dans le cadre du Sidaction. Quand les jeunes parlent aux jeunes, du préservatif...

**Condoman ?**

Un super héros de latex, né au cours d'une soirée "délire" entre amis. Ou comment faire du préservatif, toujours symbole d'une certaine peur, d'une menace permanente, un petit personnage amical et complice, lui offrir un capital de sympathie...

**L'idée d'une brochure ?**

L'objectif était d'aller plus loin dans l'information de prévention destinée aux jeunes.. qui s'égare souvent entre le répressif et le "à côté de la plaque". Donner la parole aux premiers concernés, en rappelant que le SIDA tue encore aujourd'hui beaucoup les jeunes, mais qu'il y a des manières de s'en préserver. Le préservatif en est une...

**Le contenu ?**

Un petit roman photo rigolo, des jeux, un historique, des conseillers qui ne se prennent pas au sérieux mais qui diffusent une information qui l'est néanmoins. Et puis plein d'adresses utiles, de renvois vers des structures spécialisées, les centres de dépista-

ge anonymes et gratuits, tous les lieux qui peuvent fournir une information complète.

**La Bourse Animations Jeunes ?**

Elle permet de prendre en charge toute la réalisation de la brochure qui sera publiée pour le Sidaction 2005. Nous avons eu la chance de bénéficier de l'aide de la Ville et aussi du Conseil Général. Merci donc à tous ces partenaires, qui permettent de montrer que les jeunes ont plein d'idées et qu'ils peuvent aussi les mettre en application.

Contact : [www.lescristauxliquident.org](http://www.lescristauxliquident.org)

**Autres projets BAJ récompensés ;**

- exposition photographique sur le préservatif
- échanges interculturels entre Montpellier et Rabat
- projet d'insertion auprès du public toxicomane
- mois d'animation autour des jeux de société et de stratégie...



**Pour en savoir plus**

**• Bourses Initiatives Jeunes**

Conditions à remplir : Etre âgé de 16 à 25 ans – pouvoir justifier d'un titre de domicile sur Montpellier – Projets individuels ou collectifs

**• Bourses Animations Jeunes**

Conditions à remplir : Etre âgé de 13 à 25 ans – domicilié au siège de l'association sur Montpellier – Projets réservés aux associations de jeunes ou développant des actions envers les jeunes.

Info : Espace Montpellier Jeunesse 6, rue Maguelone Tel : 04 67 92 30 50 (ouvert du lundi au vendredi, de 12h à 18h)

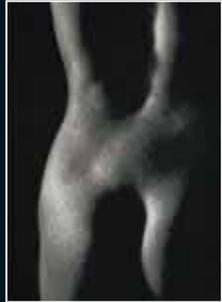
# agenda

## Photo

### Galerie Photo

• Du 1<sup>er</sup> mars au 2 avril : "Structures" de Jean-Claude GAUTRAND (France)  
Jean-Claude GAUTRAND, photographe à la fois audacieux et rigoureux, présente Structures, une exposition de noirs et blancs très représentatifs de son art. Qu'elles soient archéologiques, métaphoriques, graphiques et chaotiques ou formelles et corporelles, ces "structures" ont toutes un dénominateur commun : la forme et la lumière qui se magnifient l'une l'autre pour créer un hymne poétique et panthéiste.  
Né en 1932, ce photographe, journaliste et historien de la photo s'initie à la technique photographique au Photo Club des PTT, où il travaille. Son parcours est, en quelque sorte, un condensé de l'histoire de la photo depuis les années 50. Il a en effet été l'un des créateurs du groupe Gamma, puis du groupe "Libre Expression" (avec notamment Jean DIEUZAIDE), afin de promouvoir une photographie moderne et avant-gardiste. Il est également membre du Club des 30x40 et l'un des initiateurs aux côtés de Lucien CLERGUE des Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles...

La Galerie photo, Esplanade Charles-de-Gaulle, du mardi au samedi, de 13h à 19h.



## Théâtre

### La Vignette

• 7 mars : concert de musique de chambre par l'Orchestre national de Montpellier (clarinette et cordes)  
• Du 21 au 24 mars : "Œdipe le tyran" de HÖLDERLIN, d'après SOPHOCLE (mise en scène Marie-Josée MALIS)  
A 19h au théâtre de l'Université Paul-Valéry, route de Mende. Tél. : 04 67 14 55 98.

### Gérard-Philippe

• 8 mars : "La femme et l'image" (soirée de cours métrages dans le cadre de la journée de la femme)  
• Du 10 mars au 2 avril : "Le banquet des Dieux" (par la compagnie du capitaine). Du jeudi au samedi.  
A 21h au Théâtre Gérard-Philippe, 7 rue Pagès. Tél. : 04 67 58 71 96.

### La Vista

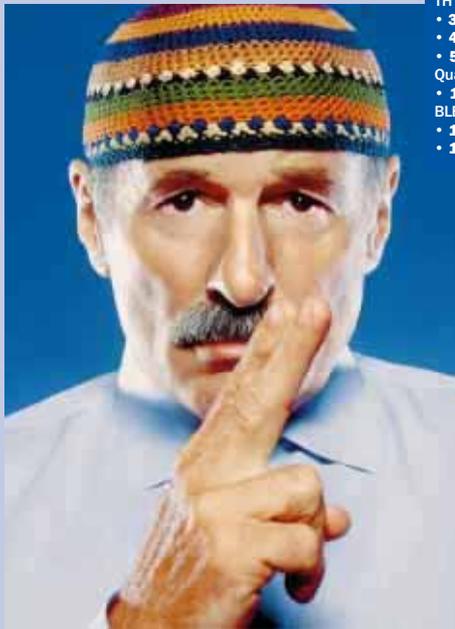
• Du 9 au 23 mars (les mercredis, samedis et dimanches à 16h) : "Drôles de Gaines" par la Cie Zouak (théâtre et marionnettes à partir de 5 ans)  
• Du 11 au 20 mars (les vendredis et samedis à 21h et dimanches à 18h30) : "Le caprice de polichinelle" par la Cie Zouak (théâtre, marionnettes et audiovisuel à partir de 12 ans)  
• Du 30 mars au 7 avril (les mercredis, samedi et dimanche à 16h) : "Les Plaisirs minuscules" par la Cie Itinéraire Bis (petites histoires poétiques à partir de 7 ans)  
• 1<sup>er</sup> et 2 avril (à 20h30) : "Cabaret occitan" à la sauce aveyronnaise et rouergate par la Cie La Rampe T.I.O. (histoires, musiques, gastronomie et savoir rire du Rouergue, pour tous)  
La Vista, 42 rue Adam-de-Craponne. Tél. : 04 67 58 90 90.

## Les 25 "balais" du Jam !

Du 2 mars au 8 avril

**I**l en a sacré des printemps, ce sacré Jean ! Mais pour souffler les 25 bougies du Jam, le directeur, Jean PEIFFER, a décidé que le traditionnel "festival" de printemps serait un peu plus gonflé que d'habitude. Avec, au programme, en plus de la programmation "normale", 9 concerts et des musiciens aussi exceptionnels que Joe ZAWINUL, les pianistes cubains Omar SOSA et Carlos MAZA (ce dernier associé à la clarinette de Louis SCLAVIS), la chanteuse coréenne YOUN SUN NAH ou encore, pour la première fois à Montpellier et à l'initiative du disquaire indépendant Cosmic Groove, le mythique vibraphoniste funk Roy AYERS. Et, en prime, une soirée spéciale et gratuite retransmise en direct sur France Bleu Hérault, le 10 mars. Enfin, pour prolonger la fête, on nous annonce, en mai, le sax de David MURRAY. Parce qu'un anniversaire, c'est toujours trop court. Et parce qu'en mai, Jean fait ce qui lui plaît...

Renseignements : 04 67 58 30 30  
[www.lejam.com](http://www.lejam.com)



Joe ZAWINUL

Du 1<sup>er</sup> au 9 avril

## Caubère à Jean-Vilar



© Michèle LAURENT

### Programme

- 17 au 19 mars : Le Printemps
- 24 mars : Philippe Val en concert
- 1<sup>er</sup>, 2 et 8 avril : Ariane
- 5, 6 et 9 avril : Ferdinand

**P**hilippe CAUBÈRE présente les deux derniers épisodes de sa grande fresque autobiographique "L'homme qui danse". "Ariane" et "Ferdinand", deux solos comiques alterneront entre le 1<sup>er</sup> et le 9 avril. A découvrir auparavant, "Le Printemps", troisième volet des flâneries de Daniel VILLANOVA, et le concert/spectacle de l'étonnant Philippe VAL, chanteur et... rédacteur en chef de Charlie Hebdo.

Renseignements : 04 67 40 41 39  
[www.ville-montpellier.fr/theatrejeanvilar](http://www.ville-montpellier.fr/theatrejeanvilar)

Roy AYERS



### Programme

Les concerts ont lieu à 21h  
• 2 mars : ALLAN HOLDSWORTH TRIO  
• 3 mars : Jimmy's funky killers  
• 4 mars : Soriba Kouyaté  
• 5 mars : The Soul Travelers Quartet  
• 10 mars : SOIRÉE FRANCE BLEU avec l'Instant Jazz Quintet  
• 11 mars : ROY AYERS  
• 12 mars : Zimameya

• 16 mars : DAVE DOUGLAS QUINTET  
• 17 mars : Contrabande  
• 18 mars : Mahaleo  
• 19 mars : Africa jazz colors (Martin KOUMS)  
• 23 mars : Sharon Jones (Cosmic Groove prod.)  
• 24 mars : Pascale Gautier Quartet  
• 25 mars : YOUN SUN NAH 5  
• 30 mars : Marianne (10 ans

de scène au Jam)  
• 31 mars : JOE ZAWINUL SYNDICATE  
• 1<sup>er</sup> avril : ELLUL NOOMI (a cappella)  
• 2 avril : SCLAVIS ET CARLOS MAZA QUINTETO CUBANO  
• 7 avril : Concert des formations des élèves du Jam  
• 8 avril : OMAR SOSA TRIO

En capitale, les concerts des "25 Printemps"

## Théâtre des Treize Vents

### 16 portraits en 2 spectacles

**L**a photographe allemande Herlinda KOELBL a photographié et interviewé, entre 1986 et 1989, 80 personnalités juives de langue allemande aux quatre coins du monde. Dans "Lehaim - à la vie !", Bernard BLOCH met en scène, en deux spectacles distincts, seize de ces portraits juifs, donnant à cette parole une force qui provoque émotion, trouble et remise en question du spectateur. Toujours à Grammont, deux autres pièces à découvrir également : "La tragédie de Pluto" de et par Jacques REBOTIER et "Penthésilée" de Henrich VON KLEIST par Alain MILIANTI et Josef NADJ.

### Programme

- 2 au 10 mars : Famille d'artistes (création Treize Vents)
- 16 et 18 mars : Lehaim - à la vie ! (Les fauteurs de trouble / La foi et la loi)
- 17 et 19 mars : Lehaim - à la vie ! (Victimes et bourreaux / La paix)
- 30 mars au 2 avril : La tragédie de Pluto
- 6 au 9 avril : Penthésilée

Renseignements : 04 67 60 05 45  
[www.theatre-13vents.com](http://www.theatre-13vents.com)



Lehaim - à la vie !

Samedi 12 et dimanche 13 mars

## La Voix fait salon à l'Hôtel de Ville

**D**ans le cadre du 6<sup>e</sup> Festival des Voix (du 3 au 19 mars), les associations Marco Polo, L'Acte chanson et Bella Ciao organisent les 12 et 13 mars le 1<sup>er</sup> Salon de la Voix de Montpellier. Au programme de cette première édition, qui se veut un coup de projecteur sur toutes les disciplines artistiques basées sur la voix (chant, conte, comédie...), des stands tenus par des professionnels, associations et institutionnels, des démonstrations, des conférences, des formations, des stages de direction chorale... Le Salon de la Voix se tiendra à la salle des Rencontres et à l'espace Chaptal de la mairie de Montpellier, le samedi et le dimanche, de 9h30 à 19h. L'entrée est libre et ouverte à tous.

Inscription des exposants :  
04 67 02 18 33 / 04 67 04 08 61 / 04 67 16 47 19



## Saison Montpellier Danse

### Béjart :

### retour sur une œuvre

**G** chorégraphe exceptionnel et mondialement reconnu, Maurice BEJART est de retour sur la scène de l'Opéra Berlioz, avec un programme particulièrement alléchant : trois soirées rétrospectives, qui reviennent sur quelques unes de ses œuvres phares ("Serait-ce la Mort ?", "Wien, Wien, nur Du allein", "Adagietto" et "Bhakti"). Quatre savants mélanges d'énergie et d'émotion, qui constituent, tout à la fois, un hommage à la danse et un hommage à la vie. Mais avant cela, la saison Montpellier Danse nous invite à découvrir en mars un Sacre du Printemps transpirant l'africanité sombre et moite d'Heddy MAALEM ou encore le chemin - de croix ? du corps en tout cas - de Bernardo MONTEZ et son Parcours 2C (Vobiscum).

Renseignements : 0 800 600 740  
www.montpellierdanse.com



© François PAOLINI

"Wien, Wien, nur Du allein" de Maurice BÉJART

**Programme**  
 • 12 mars : Le Sacre du Printemps d'Heddy MAALEM (Opéra Comédie)  
 • 15 mars : Sekel d'Hamid BEN-MAHI (Chai du Terral)  
 • 22 mars : Parcours 2C (Vobiscum) de Bernardo MONTEZ  
 (Théâtre de Grammont)  
 • 31 mars : Neverland de Nasser MARTIN-GOUSSET (Chai du Terral)  
 • 5 avril : Hors Séries #27 - Loïc TOUZE et Fabienne COMPET  
 • 6, 7 et 8 avril : le BEJART BALLET LAUSANNE



© Patrick FABRE

"Le Sacre du Printemps" d'Heddy MAALEM



Alain SPORTOUCH



Susana AZQUINEZER



Chango IBARRA et Christian LAVIGNE



Ferdinand JEAN-GILLES



Christine BRAMBILLA



DJ RUN'S

## Du 7 au 12 mars

### La poésie a de beaux jours devant elle !

**Cette année encore, la Ville de Montpellier s'associe à la manifestation nationale Le Printemps des poètes. De nombreux rendez-vous sont fixés autour de la galerie municipale Saint-Ravy (avec des lectures et, chaque soir, un spectacle à 21h) mais aussi dans le secteur Clémenceau, sur l'Esplanade Charles-de-Gaulle et dans plusieurs Maisons pour tous. Toutes ces manifestations sont gratuites.**

#### Galerie Saint Ravy

Expositions : Peintures d'Alain SPORTOUCH / Peintures et objets de MOUSS

#### • Lundi 7 mars

18h : ouverture du Printemps des poètes avec MAÏAKOVSKI déclamé par François SZABO et des poésies d'Alain SPORTOUCH

21h : intervention musicale du Kacophonie Orchestra sur des textes d'Albin BONNET

#### • Mardi 8 mars

18h30 : "Avec Ailes" conté par Susana AZQUINEZER (accordéon Bernard ARIU)

21h : "La prophétie des fous" conte pour adulte de Ferdinand JEAN-GILLES (percussions et les peintures et objets de MOUSS)

#### • Mercredi 9 mars

18h30 : Lectures d'auteurs vivants par l'Oeil Extérieur

21h : chants argentins matins de jazz avec Chango IBARRA et Christian LAVIGNE

#### • Jeudi 10 mars

18h30 : Poésie et chants roumains avec Ana-Maria BELL-DE-VESELU et Philippe POUZET puis lecture en musique Des sources à la modernité

21h : "l'Aude aux poètes", poésie chantée et piano par Hervé TIREFORT.

#### • Vendredi 11 mars

17h : Petite anthologie du bestiaire occitan par les étudiants de l'Université Paul Valéry ; carte blanche à Marie ROUANET et Régine DETAMBEL

21h : Lecture "Action Poétique" conçu et interprété par Marie-Christine BRAMBILLA autour des œuvres de Stéphen BERTRAND

#### • Samedi 12 mars

20h : MAÏAKOVSKI déclamé par François SZABO

20h30 : Poésie du Portugal et des pays lusophones (en bilingue avec musique de DJ RUN'S et installation vidéo du plasticien portugais Joao BAETA)

#### Clémenceau

La Compagnie Atelier Théâtre/Elles présente Jean-Pierre BERUBE, poète vivant au Québec, qui animera une semaine de découverte et de stages. Diverses manifestations auront donc lieu à l'Espace La Jetée (12 rue Meyrueis), au parc Clémenceau et dans les écoles primaires Marie-Curie et Sévigné, avec, notamment, des stages pour adolescents et adultes les 5 et 6 mars et des ateliers pour les habitants du quartier les 8, 9 et 10 mars de 18h30 à 20h30.

Egalement au programme : une lecture des enfants de l'Atelier Théâtre, le 9 mars à 14h30, au parc Clémenceau ; une lecture musicale et petit buffet apéro "Deux femmes au Fil de l'Eau" par les comédiennes de Théâtre/Elles, jeudi 10 à 19h30 à La Jetée. Egalement à La Jetée, vendredi 11 mars à 18h, une présentation des poèmes-chansons des enfants des écoles primaires Marie-Curie et Sévigné. Enfin, le samedi 12 mars à 18h30, une présentation des travaux des stagiaires, un apéritif dînatoire suivi du concert de Jean-Pierre BERUBE.

#### Esplanade Charles-de-Gaulle

Le dimanche 13 mars, François SZABO propose devant le kiosque à musique de l'Esplanade, une déclamation poétique au porte voix d'extraits du "Nuage en pantalon" de Vladimir MAÏAKOVSKI.

#### Maisons pour tous

Diverses expositions et manifestations poétiques sont organisées à l'occasion du Printemps des poètes dans les Maisons pour tous Frédéric-Chopin (Montpellier-Centre), Emma-Calvé (Hôpital-Facultés), André-Chamson et Paul-Emile-Victor (Cévennes), ainsi qu'à la Maison de quartier Jean-Pierre-Charbrol (Cévennes).

Renseignements auprès de la Direction des Affaires Culturelles : 04 67 34 88 80  
www.ville-montpellier.fr

## Opéra / Orchestre de Montpellier

### Rossini à Alger

**L'** Opéra national de Montpellier invite au voyage avec ROSSINI et son "Italienne à Alger", opéra bouffe composé en 1813 et qualifié de "folie musicale organisée" par Stendhal. Isabella, l'Italienne de caractère, est interprétée par Ewa WOLAK, sous la direction d'Alain ALTINOGLU et dans une mise en scène d'Emmanuelle CORDOLIANI. L'orchestre national propose lui, en mars, deux concerts symphoniques et un concert Amadeus.

Renseignements : 04 67 616 616 www.orchestre-montpellier.fr  
04 67 601 999 www.opera-montpellier.fr

#### Programme

• 11 et 13 mars : concert symphonique (BENZECRY-PAGANINI - STRAVINSKI / violon : Salvatore ACCARDO)

• 18 et 19 mars : concert symphonique (SCELSI et 5<sup>e</sup> symphonie de MAHLER)  
 • 20 mars : concert Amadeus (BEETHOVEN - JANACEK - SZYMANOWSKI /

violon : Dorota ANDERSZEWSKA piano : Piotr ANDERSZEWSKI)  
 • 3, 5, 8 et 10 avril : Opéra (L'Italiana in Algeri de Gioacchino ROSSINI)



Ewa WOLAK Photo D.R.

#### Lakanal

• 8 mars : "Récits de femmes" d'après les textes de Franca Rame et Dario Fo. Par et avec Remy Boiron  
 • 9 et 10 mars : "La Luna Negra" De et avec Remy Boiron  
 • 11, 12 et 13 mars : "Ames à grammes ou Quand j'étais petit" de et avec Remy Boiron  
 A 21h (17h30 le dimanche) au théâtre Lakanal - Tabard, 17 rue Ferdinand-Fabre. Tél. : 04 67 52 22 09.

#### Arts

#### Carré Sainte-Anne

Exposition de la sélection française qui participera à la Biennale des jeunes créateurs d'Europe et de la Méditerranée, à Naples en septembre prochain. Jusqu'au 20 mars. Carré Sainte-Anne - Place Ste Anne Tel : 04 67 60 82 42 (ouvert du mardi au dimanche, de 13h à 18h) - Entrée libre.

#### Saint-Ravy

• 21 mars au 3 avril : "Vanité... 1972 - 2003" de Gérard SAURAT  
 • 4 au 17 avril : Peintures de Marie CHEVILLON Salle Saint-Ravy, Place Saint-Ravy. Du mardi au dimanche de 13h à 19h.

#### Baloard

• 22 et 23 mars : "Syndrome Exposition", duo musique et danse, installation sonore, concert par le collectif PULX. Au Baloard, 21 bd Louis-Blanc. Renseignements : 06 89 47 78 84.

#### Musique

#### Victoire 2

• 16 mars : Macka B  
 • 17 mars : Beverley Jo Scott  
 • 18 mars : Amadou et Mariam  
 • 19 mars : Zita Swoon  
 • 24 mars : Bonga  
 • 25 mars : Kent  
 • 26 mars : Eric Truffaz  
 • 31 mars : Meshell N' Degeocello  
 • 1<sup>er</sup> avril : Roultaboul et les Banaboo  
 • 2 avril : Doctor L  
 • 8 avril : Watcha, Scorch, Troides Primus H  
 • 9 avril : République démocratique du Mambou  
 • 15 avril : Jagga Jazzist  
 Victoire 2, Domaine du Mas de grille, 34430 Saint-Jean-de-Védas. Tél. : 04 67 47 91 00.

#### Zénith

• 17 mars : Francis CABREL  
 • 18 mars : Francis CABREL (complet)  
 • 20 mars : Tragédie  
 • 23 mars : André RIEU  
 • 24 mars : Roch VOISINE  
 • 25 mars : Dany BOON  
 • 26 mars : Russian Cabaret (15h)  
 • 31 mars : Kassav  
 • 1<sup>er</sup> avril : Véronique SANSON  
 • 2 avril : Muriel ROBIN (complet)  
 • 3 avril : ERIC et RAMZY (18h)  
 • 5 avril : Lord of the Dance  
 • 6 avril : Gérard DE PALMAS  
 • 8 avril : Michel SARDOU (complet)  
 À venir : Isabelle BOULAY (4 mai), Les Choristes par Les Petits Chanteurs de Saint-Marc (21 mai à 20h), Star Academy (29 mai à 18h), Patricia KAAS (3 juin), Muriel ROBIN (2 décembre)...  
 A 20h30, au Zénith, Domaine de Grammont, Av. Albert Einstein. Tél. : 04 67 64 50 00.

#### Conservatoire

• 10 mars à 19h à l'Opéra Comédie : concert des professeurs du Conservatoire  
 • 1<sup>er</sup> avril à 19h au CNR : concert de l'Atelier 21 (Ensemble de musique contemporaine) dirigé par Philippe BRAQUART  
 CNR, 3 rue de Candole, tél. : 04 67 66 88 40.

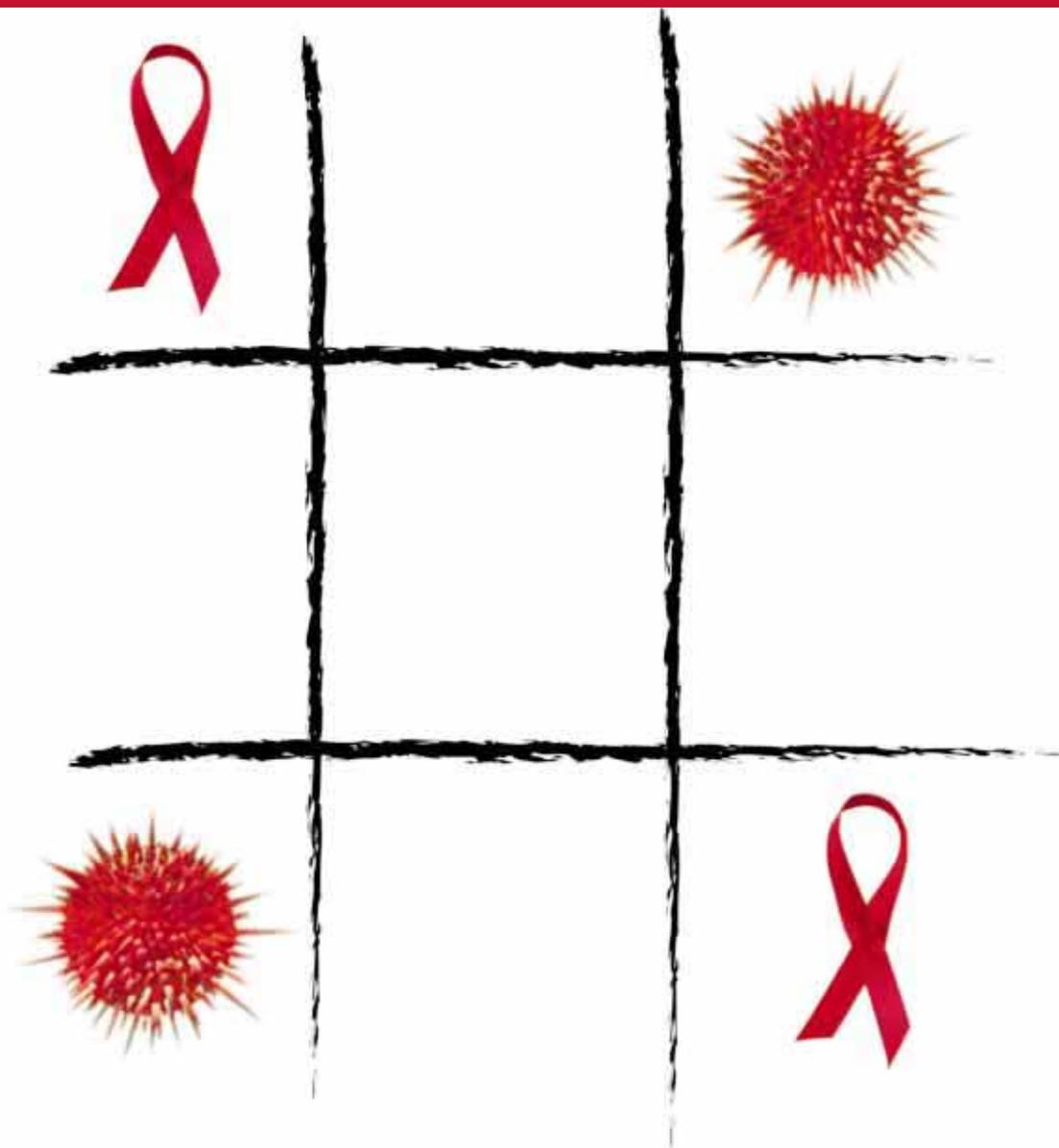
#### Elan d'Art : appel à candidature

La 3<sup>e</sup> édition de l'exposition pluri-artistique Elan d'Art, qui réunit des artistes valides et handicapés, se déroulera les 3, 4 et 5 juin 2005 au Corum. Les artistes souhaitant y participer doivent envoyer leur dossier de candidature avant fin avril à l'association. El hand'Art : 130 rue Messidor, Parc Richter, Bât. C, 34 000 Montpellier. Contacts : 04 67 22 30 25 / 06 64 29 32

#### Folklore

#### La Pologne à l'Hôtel de Ville

Le groupe folklorique polonais "Warszawa", primé dans de nombreux festivals, présente son spectacle de chants, danses et folklore polonais "De la Baltique aux Tatras", le 2 avril à 20h30 dans la salle des Rencontres de la mairie. Avec plus de 800 costumes de toutes les régions de Pologne et un groupe de danseurs enfants. Locations : 0 892 692 694.



**Ne laissons pas gagner la maladie.**

**Sidaction 2005 du 1 au 3 avril 2005. Faites vos dons au 110.**

